

Table des matières

<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	vii
<u>LISTE DES FIGURES</u>	viii
<u>LISTE DES ABRÉVIATIONS</u>	ix
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>1. QUESTION DE RECHERCHE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE</u>	3
<u>2. MÉTHODOLOGIE</u>	4
<u>3. REVUE DE LA LITTÉRATURE</u>	5
<u>3.1. LE TOURISME CULTUREL</u>	5
<u>3.2. LES TENDANCES DU TOURISME CULTUREL</u>	6
<u>3.3. LE PATRIMOINE CULTUREL</u>	8
<u>3.4. LE PCI</u>	11
<u>3.5. LE PCI EN SUISSE</u>	14
<u>3.6. LES TRADITIONS VIVANTES – LE CANTON DE FRIBOURG</u>	16
<u>3.7. LES TRADITIONS VIVANTES – LE CANTON DE VAUD</u>	16
<u>4. PRÉSENTATION DU PROJET</u>	18
<u>4.1. LE PROJET</u>	18
<u>4.2. INFRASTRUCTURE PRÉVUE</u>	19
<u>5. TRADITIONS VIVANTES</u>	21
<u>5.1. TRADITIONS VIVANTES ET PCI : SYNONYMES ?</u>	21
<u>5.2. EXPLICATIONS SUR LES 13 TRADITIONS VIVANTES MISES EN AVANT PAR LE PNR</u>	23
<u>5.2.1. LA COMMÉMORATION DES DÉFUNTS</u>	23
<u>5.2.2. LE CHANT CHORAL DES FRIBOURGEOIS</u>	24
<u>5.2.3. LE TAVILLON</u>	24
<u>5.2.4. LE RANZ DES VACHES</u>	25
<u>5.2.5. LA SAISON DE L'ALPAGE EN GRUYÈRE ET LA FONDUE</u>	26
<u>5.2.6. LA FORGE ET MARÉCHALERIE</u>	26
<u>5.2.7. LA COURSE DES CHARRETTES DE CHARMET</u>	27
<u>5.2.8. LES GROTTES DE LOURDES</u>	27
<u>5.2.9. LE THÉÂTRE EN PATOIS FRANCO-PROVENÇAL</u>	28
<u>5.2.10. LES POYAS</u>	28

5.2.11. LE SAVOIR-FAIRE ÉLECTRIQUE	29
5.2.12. LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET LE CHEMIN DE FER	29
6. RÉSULTATS DES ENTRETIENS QUALITATIFS SEMI-DIRECTIFS	30
6.1. RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DE MADAME RABOUD-SCHÜLE	30
6.2. RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN AVEC MADAME DEVANTHÉRY	32
6.3. RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN AVEC MADAME ROSHIER	33
6.4. RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN AVEC MADAME WIEDMER	34
6.5. RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN AVEC MONSIEUR ROOS	35
6.6. RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN AVEC MONSIEUR GACHET	36
6.7. RÉSULTATS DE L'ENTRETIEN AVEC MONSIEUR PASQUIER	37
6.8. RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DE MADAME SCIBOZ	38
6.9. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	39
8. ANALYSE ET SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE	41
8.1. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	41
8.2. INFORMATIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES	41
8.3. QUESTIONS GÉNÉRALES SUR LE PNR ET LE TOURISME CULTUREL	42
8.4. INTÉRÊTS ET ATTENTES QUANT AU CHEMIN DES TRADITIONS VIVANTES	43
8.5. ANALYSE DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE	46
8.5.1. INTÉRÊT POUR LE SENTIER ET LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES AUTOUR DU SENTIER	46
8.5.2. MOYENS DE TRANSPORT ET ACCÈS	47
8.5.3. SUGGESTIONS QUANT AU CHEMIN	47
9. BENCHMARK DE PROJETS SIMILAIRES	49
9.1. LISTING DES PROJETS SIMILAIRES – NON EXHAUSTIF	49
9.2. ANALYSE DU BENCHMARK	56
10. RECOMMANDATIONS LIÉES AU PROJET	57
10.1. RECOMMANDATIONS FAITES À LA SUITE DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE	57
10.1.1. ÉLÉMENTS INDISPENSABLES	57
10.1.2. ÉLÉMENTS CONSEILLÉS	57
10.2. RECOMMANDATIONS FAITES À LA SUITE DES ENTRETIENS QUALITATIFS	58
10.3. ETUDES DE CAS DE BALADES IMMERSIVES	59
10.3.1. LES SOUNDWALKS EN VALAIS	59
10.3.2. L'ENTREPRISE AKKEN, RÉVÉLATRICE DE TERRITOIRES	59

10.3.3. IDÉES À RETIRER DE CES DEUX CAS	60
<u>11. OFFRES À METTRE EN PLACE AUTOUR DES TRADITIONS</u>	62
11.1. PROPOSITIONS GÉNÉRALES	62
11.1.1. CONCOURS PHOTO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	62
11.1.2. PANIER PIQUE-NIQUE DU TERROIR	62
11.1.3. PROGRAMME « CULTURE & ÉCOLE »	62
11.2. OFFRES CONCRÈTES	63
11.2.1. BALADE CONTÉE	63
11.2.2. APRÈS-MIDI OU SOIRÉE CONTES ET LÉGENDES	63
11.2.3. PIQUE-NIQUE DES FAMILLES	64
11.2.4. FESTIVAL DU PATRIMOINE CULINAIRE DU PNR	64
11.2.5. SOUPER-THÉÂTRE EN PATOIS	65
11.2.6. FORFAIT DORMIR SUR LA PAILLE ET BALADE ACCOMPAGNÉE	65
11.2.8. PROPOSITION D'UN CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS	66
11.3. PROMOTION	67
<u>12. LIMITES DU PROJET</u>	68
<u>CONCLUSION</u>	69
<u>RÉFÉRENCES</u>	71
<u>DÉCLARATION DE L'AUTEURE</u>	78

Liste des tableaux

Tableau 1 : Suggestions des sondés concernant le chemin.	44
Tableau 2 : Calendrier des événements	66

Liste des figures

Figure 1 : Tracé du Chemin des traditions vivantes	18
Figure 2 : Aperçu des panneaux explicatifs	19
Figure 3 : Carte de la Suisse et stratégies d'inventaires.	22
Figure 4 : Cantons d'habitation des sondés	42

Liste des abréviations

AOP : Appellation d'origine protégée

CIOFF : Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels

ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites

OFC : Office fédéral de la culture

OMT : Organisation mondiale du tourisme

PCI : Patrimoine culturel immatériel

PNR : Parc naturel régional

RPS : Réseau des parcs suisses

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Introduction

À l'heure de la mondialisation, les destinations ayant des ressources culturelles et un patrimoine culturel immatériel (PCI) sont recherchées par les amateurs de tourisme culturel (Devanthéry & Matos-Wasem, 2014, p.23). Le PCI est bien présent en Suisse. Cette dernière, ayant adhéré à la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI le 16 octobre 2008 (Traditions vivantes, 2012a), se doit de tout mettre en œuvre afin que ses traditions vivantes ne se fassent pas oublier et soient transmises de génération en génération (Observatoire Valaisan du tourisme, 2018). Pour ce faire, la Suisse a dressé un inventaire national de ses biens culturels, qui recense actuellement 199 biens (Office Fédéral de la Culture (OFC), 2017a). Parmi ces biens, elle en a retenu huit, dont les candidatures ont été ou seront proposées auprès des « Listes du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) » (OFC, 2014a).

Ce travail s'intéresse aux traditions vivantes mises en lumière par le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (PNR). En effet, le PNR a mis en route un projet de Chemin des traditions vivantes entre Bellegarde et Broc, dans la vallée de la Jagne (F. Liardet, Chef de projets tourisme et sensibilisation du PNR, communication personnelle, 15.01.2020). Le but de ce travail est donc de proposer des recommandations afin de mettre en tourisme le sentier et de proposer des idées d'événements, selon le souhait émis par le chef de projets tourisme et sensibilisation du PNR, M. Florent Liardet.

Tout d'abord, un état des lieux du tourisme culturel, du patrimoine culturel, du PCI et puis plus spécifiquement du PCI en Suisse et dans les cantons de Fribourg et Vaud sera présenté. Les deux cantons sont analysés puisque le territoire du PNR s'étend sur quatre régions : la Vallée de la Jagne, la Vallée de l'Intyamon, le Pays-d'Enhaut et le Rocher-de-Naye. Ensuite, le projet ainsi que les traditions mises en avant par le sentier sont présentés. Le PNR a, par la suite, pour but de poursuivre le chemin dans les trois autres régions susmentionnées (PNR, 2018).

En deuxième partie, ce travail synthétisera les résultats des entretiens qualitatifs faits auprès de huit acteurs de divers domaines directement concernés, car actifs dans la branche. Puis, l'enquête quantitative menée auprès de 156 personnes mettra en lumière leur intérêt quant au tourisme culturel et plus particulièrement au chemin.

En troisième partie, un benchmark d'offres similaires sera établi afin d'en retirer les meilleures pratiques et les caractéristiques communes pour pouvoir proposer des idées concrètes, en lien avec les attentes du public.

Enfin, ce travail proposera les recommandations faites au PNR, en prenant compte les résultats obtenus auprès des huit acteurs ainsi que ceux récoltés auprès des 156 sondés, de même que plusieurs idées de manifestations. Les divers éléments récoltés dans ce travail permettront également de montrer les limites d'un tel projet.

1. Question de recherche et objectifs de l'étude

Ce travail a pour question de recherche « Chemin des traditions vivantes du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Recommandations pour une mise en tourisme d'un chemin attractif. »

Afin de pouvoir proposer des recommandations, trois objectifs distincts ont été définis :

Objectif 1 : Mieux comprendre les intérêts du tourisme de plein air.

Afin de pouvoir attirer des visiteurs, le Chemin des traditions vivantes doit correspondre aux attentes de ces derniers. Pour cela, il est important de prendre en compte leurs avis, de cerner leurs intérêts et de comprendre ce qu'ils attendent de l'expérience culturelle.

Le but est donc de déterminer clairement les caractéristiques que doit comporter un tel chemin et trouver quelques pistes pour les objectifs suivants.

Objectif 2 : Trouver des idées originales afin de redynamiser les diverses traditions présentées par le chemin et de les mettre en tourisme.

Le PNR a émis le souhait de pouvoir proposer des événements ou offres concrets en relation avec le Chemin des traditions vivantes afin de le promouvoir le plus largement possible. En comparant d'autres chemins du même type, une liste d'événements et d'offres sera dressée. Cette dernière pourra, grâce à l'objectif 1, se rapprocher au plus près des attentes du public.

Objectif 3 : Émettre des recommandations afin de scénariser au mieux les traditions autant pour ce chemin que pour les prochains itinéraires prévus.

Ce dernier objectif a pour but de rendre le chemin vivant en proposant des idées de scénarisation ou des balades différentes. Il serait dommage que les traditions vivantes mises en lumière par le chemin reposent uniquement sur des panneaux explicatifs « morts ».

2. Méthodologie

Afin de pouvoir répondre aux objectifs de l'étude cités plus haut, différentes méthodologies ont été mises en place. Elles sont développées dans ce chapitre.

Méthodologie concernant l'objectif 1

Afin de pouvoir déterminer les attentes du public concernant le Chemin des traditions vivantes, une enquête en ligne a été créée en deux versions. L'une francophone afin de toucher un public de proximité, et l'autre anglophone afin de toucher un public exogène à la région voire au pays. Diffusée sur Facebook et LinkedIn et partagée sur WhatsApp, l'enquête a touché un large public d'âges et d'horizons socio-économiques différents.

Des questions générales concernant le tourisme culturel ont été posées et d'autres étaient plus ciblées sur le chemin proposé par le PNR. Les réponses obtenues ont donné des pistes pour les objectifs 2 et 3.

Méthodologie concernant l'objectif 2

En réalisant un benchmark des divers sentiers ou chemins du même type que celui que propose le PNR, il a été possible d'en tirer les caractéristiques principales communes. Les chemins et sentiers analysés ont été repris de l'enquête quantitative effectuée pour répondre à l'objectif 1 ainsi que du site internet du Réseau des parcs suisses.

Les attentes des visiteurs, obtenues grâce à l'objectif 1, ont également été prises en compte pour cet objectif.

Méthodologie concernant l'objectif 3

Afin de pouvoir répondre à ce dernier objectif, la méthode des entretiens semi-directifs a été choisie. Ces derniers étaient destinés à cinq types d'acteurs différents : deux porteurs de traditions, deux spécialistes du PCI et des traditions vivantes, deux collaboratrices du Réseau des parcs suisses, un conteur et une étudiante ayant réalisé un travail de Bachelor sur le tourisme culturel au Pays-d'Enhaut. Au vu des horizons différents de ces acteurs, les entretiens n'étaient pas les mêmes pour tous, bien qu'un fil rouge fût nécessaire afin de pouvoir retirer des entretiens des résultats utiles. Ces réponses obtenues ont permis de savoir ce qui est ou non possible de mettre en place. C'est grâce aux caractéristiques ressorties des objectifs 1, 2 et des entretiens semi-directifs que les recommandations ont pu être rédigées.

3. Revue de la littérature

Afin de mener à bien cette étude, une revue de la littérature concernant le sujet a été faite. Pour une meilleure compréhension, divers sous-chapitres sont proposés.

3.1. Le tourisme culturel

La culture fait partie intégrante de tout type de voyage. En effet, les attractions, curiosités et événements culturels ont toujours été une source de déplacement pour les visiteurs. Cependant, le lien entre culture et tourisme ne s'est réellement fait que depuis quelques décennies. Il constitue maintenant une forme de tourisme spécifique : le tourisme culturel. C'est à la fin de la Seconde Guerre mondiale que le tourisme de loisir prend de l'importance. Cela a permis de relancer l'économie, mais aussi d'améliorer la compréhension culturelle des pays avoisinants. Dès les années 1980, les flux des voyages internationaux vers des sites importants ont permis de nommer ce nouveau phénomène « tourisme culturel ». Au début des années 1990, ce nouveau marché s'estime déjà à 37% de l'ensemble du tourisme mondial. Avec la croissance du tourisme, on se rend compte que le tourisme culturel ne concerne plus uniquement l'élite, mais se démocratise peu à peu pour se tourner vers un tourisme de masse (Richards, 2018, pp. 12-16).

En 2018, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) confirme que 89% de 69 administrations nationales du tourisme ayant répondu à son sondage confient que le tourisme culturel fait partie de leur politique touristique. On estime que le tourisme culturel représente 39% des arrivées touristiques internationales, soit quelque 516 millions de voyages internationaux en 2017 (Richards, 2018, p.13). Selon l'OMT, le tourisme culturel a crû de 20% au cours des cinq dernières années (OMT, 2018, p.22). Elle souligne également que le tourisme culturel est en plein essor, et ce grâce à l'augmentation des arrivées internationales, plus qu'à l'intérêt grandissant pour la culture (Richards, 2018, p.16).

Lors de sa 22^e Assemblée Générale, en 2017 en Chine, l'OMT définit le tourisme culturel comme suit :

C'est un type d'activité touristique dans lequel la motivation essentielle du visiteur est d'apprendre, de découvrir, de vivre et de consommer les attractions/produits culturels

matériels et immatériels d'une destination touristique. Ces attractions/produits se rapportent à un ensemble de caractéristiques matérielles, intellectuelles, spirituelles et émotionnelles distinctives d'une société qui englobe les arts et l'architecture, le patrimoine historique et culturel, le patrimoine culinaire, la littérature, la musique, les industries créatives et les cultures vivantes avec leurs modes de vie, leurs systèmes de valeurs, leurs croyances et leurs traditions. (OMT, 2020)

Cette définition laisse donc bien comprendre que le patrimoine est l'un des moteurs du tourisme culturel, mais cela implique également qu'on ne peut plus considérer le tourisme culturel comme une forme spécifique de tourisme, mais bien comme un ensemble de pratiques culturelles (Richards, 2018, p.13).

3.2. Les tendances du tourisme culturel

Les études menées par la Commission européenne démontrent que la proportion des touristes européens, qui avaient comme principale motivation la culture ou la religion, est passée de 6,8% en 2008 à 10% en 2014 (OMT, 2018, p.75). L'OMT s'attend donc à un accroissement de l'intérêt pour le PCI (Richards, 2018, p.17).

Le tourisme culturel, ayant une large définition, catégorise cinq types de touristes différents :

- le touriste culturel motivé : sa principale raison de visite est le patrimoine et la culture de la destination ;
- le touriste culturel touristique : il est à la recherche d'une expérience plus axée sur le divertissement ;
- le touriste culturel occasionnel : la culture n'est pas la principale raison du choix de la destination, mais il prend part à des activités culturelles sur place ;
- le touriste culturel inattendu : il n'est pas motivé par la culture, mais a une expérience culturelle dans la destination.

En fonction du lieu où il se trouve, de l'évolution de son intérêt à la culture ou du type de vacances, le touriste peut passer d'une catégorie à une autre (OMT, 2018, p.78).

Alors que les grandes villes étaient, dans le passé, considérées comme les principaux centres d'intérêt culturel, on se rend compte que, maintenant, le tourisme culturel se répand vers de nouvelles destinations. Cela est dû notamment à un plus large choix d'offres culturelles et à des prix de transport meilleur marché. Bilbao est l'un des meilleurs exemples : depuis l'ouverture du musée Guggenheim en 1997, le tourisme incoming est passé de 100'000 visiteurs à environ 800'000 visiteurs par an, ce qui fait de Bilbao l'une des premières destinations européennes pour le tourisme de culture. Ce succès n'est pas uniquement dû au musée, mais également au programme de régénération urbaine dans lequel la ville s'est lancée (OMT, 2018, p.81). Depuis l'ouverture du musée, le taux d'occupation moyen dans les hôtels de la ville est passé de 45-50% à 80%, avec des pointes à 100% durant les fins de semaine et la période estivale (Lehalle, 2011, p.22).

Si le marché du tourisme culturel est important en termes d'arrivées internationales, il l'est encore plus en termes de dépenses. Selon l'étude menée par Price Waterhouse Coopers en 2009, citée dans le rapport de l'OMT, environ 30% des dépenses touristiques en Europe sont faites par le tourisme culturel (OMT, 2018, p.74). Le journal marocain *La Vie Eco* soulève également que les touristes culturels dépensent un tiers de plus que les autres (Markouss, W. 2019).

Les touristes culturels ne veulent plus être perçus comme des « touristes », mais veulent « vivre comme des locaux » tout en expérimentant des situations exceptionnelles ; ils sont à la recherche d'authenticité (Richards, 2013, p.4). Un accès au quotidien des locaux a été rendu possible avec des applications comme Airbnb ou Dine with a Local, grâce auxquelles on peut dormir chez l'habitant ou vivre des expériences avec un local (OMT, 2018, p.79). De par sa définition large, le tourisme culturel n'inclut plus uniquement les professionnels du tourisme et de la culture, mais également les locaux, les résidents ou les entreprises indigènes. Il faut donc faire en sorte que toutes les parties prenantes y trouvent leur compte. Il est question de durabilité, c'est-à-dire que le tourisme culturel doit non seulement être bénéfique pour la communauté, mais aussi respectueux du patrimoine. Dans ce sens, plusieurs pays d'Asie ont

déjà créé des ministères qui combinent culture et tourisme afin d'équilibrer ces deux secteurs (OMT, 2018, p. 55).

Le tourisme culturel peut être efficace contre la saisonnalité puisque son amateur a tendance à voyager toute l'année afin de poursuivre ses intérêts. En effet, des produits peuvent être créés spécifiquement pour l'entre-saison. Cette stratégie est notamment utilisée par des pays comme l'Afrique du Sud ou l'Australie afin de pallier ces périodes creuses. À l'inverse, dans certains cas, par exemple en Argentine, les événements culturels ont accentué la saisonnalité (OMT, 2018, p. 80).

D'après les experts sondés par l'OMT, l'avenir du tourisme culturel se tourne vers le PCI, car le patrimoine matériel permet plus difficilement d'accroître son offre. L'utilisation de nouvelles technologies fait également partie de l'avenir du tourisme culturel. Leur utilisation est particulièrement intéressante pour le tourisme puisque les villes disposent d'informations à numériser utiles pour les visiteurs, et ce de manière à rendre les villes intelligentes¹. Cela permet une collaboration entre tourisme et acteurs locaux afin de proposer les ressources nécessaires à cet effet. Ce partenariat permet de créer une image de marque de la ville ou de la région (OMT, 2018, p. 85).

3.3. Le patrimoine culturel

Le terme « patrimoine » a traversé plusieurs périodes distinctes, selon le Conservateur général honoraire du Patrimoine et muséologue français André Desvallées, qui lui ont valu de nouvelles valeurs sémantiques. Jusqu'à la fin du 18^e siècle, on utilisait surtout le mot « patrimoine » dans le langage notarial, en référence à une transmission d'héritage matériel, désignant les biens d'une personne qu'on transmet de génération en génération. Cependant, le droit romain, encore appliqué et inchangé au 18^e siècle, fait la différence entre les biens propres – *res is patrimonio* – et les biens publics² – *res extra patrimonim* –, qui ne peuvent être transmis (Desvallées, 2003, p.21). Dès la Révolution française, on prend conscience du *patrimoine commun* et on rend nationaux les biens et propriétés du roi, autrement dit, on les

¹ Ville intelligente (*Smartcity*) : ville qui, grâce à une mise en commun intelligente des systèmes publics (technologies de l'information, communication, transports, énergie,...), améliore la qualité de vie de ses habitants tout en réduisant sa consommation en ressources (SmartSuisse, 2020)

² Divisés eux aussi entre les biens qui touchaient à la religion et les autres qui étaient publics.

considère comme biens publics. Cela signifie qu'on étend le mot *patrimoine* à tout ce qui mérite d'être sauvegardé et on élève le sens de propriété de l'individu à la nation. À cette époque révolutionnaire, la notion de nation pouvait s'étendre à l'humanité, ce qui a donné naissance au concept de *patrimoine de l'humanité* (Desvallées, 2003, pp. 23-24).

À la fin du 19^e siècle, l'expression « patrimoine commun de l'humanité » apparaît et désigne alors les produits commerciaux échangés entre pays. C'est à partir de 1931 qu'on donne au mot « patrimoine » le sens culturel que nous lui connaissons. C'est à ce moment-là qu'on parle pour la première fois de « *protection des éléments d'art et d'histoire* » sous le terme de « patrimoine », en incitant à la « *conservation du patrimoine artistique et archéologique de l'humanité* ». Le monde latin s'approprie ce nouveau sens élargi du mot patrimoine qu'on applique dès lors à la culture et à la nature. Dès 1945, lors de l'Acte constitutif de l'UNESCO, se pose la question de la traduction. En effet, le monde anglophone traduit « patrimoine » par « *property* » (propriété) ou « *heritage* » (héritage, succession). Cette différence d'utilisation de terme est problématique puisque le mot « patrimoine » a maintenant un sens bien plus large que celui d'héritage et de propriété de biens (Desvallées, 2003, p. 26). Si bien qu'en 1959, est utilisée pour la première fois en France, l'expression de « patrimoine culturel » dans un arrêté, sans pour autant qu'elle ne soit utilisée par les professionnels de la conservation (Desvallées, 2003, p.27). En 1964, la Charte internationale de Venise propose une définition du patrimoine comme suit :

Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité. (Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), 1964)

Devenue encore plus vaste, la définition du patrimoine mondial prend maintenant le sens d'évolution historique des civilisations. Il n'est plus seulement question du matériel, mais aussi

de l'historique, du culturel, du naturel et aussi de l'immatériel, voire même de l'imaginaire (Desvallées, 2003, p.31).

Pour les 61 experts ayant répondu à l'enquête de l'OMT sur les synergies entre le tourisme et la culture, les patrimoines matériel et immatériel devraient faire partie de la définition du patrimoine culturel, et quelque 80% incluraient également la culture contemporaine. L'enquête a notamment relevé que l'élément le plus important du tourisme culturel est, selon les États membres, le patrimoine matériel avec une moyenne de 4,81/5, suivi de l'immatériel avec une moyenne de 4,61/5 puis de la culture avec une moyenne de 3,71/5 (OMT, 2018, pp.10-11). Tourisme et culture sont indissociables et complémentaires puisque l'un donne de la notoriété et une image à une destination et l'autre lui apporte des visiteurs et des retombées économiques. De la même manière, les touristes préfèrent les expériences avec un désir d'échange, une envie de comprendre plutôt que d'apprendre (Lehalle, 2011, p.18).

Lors de la conférence mondiale sur le tourisme et la culture de Siem Reap au Cambodge en 2015, l'OMT a rappelé que

La culture, reflétée dans le patrimoine et les traditions autant que dans l'art contemporain, les langues, la cuisine, la musique, l'artisanat, les musées et la littérature, constitue une richesse inestimable pour les communautés d'accueil, façonne l'identité des communautés et favorise le respect et la tolérance entre les peuples, est devenue un atout touristique majeur qui établit des caractéristiques distinctives entre les destinations. (OMT, 2016)

Dans cette optique, on prend conscience que l'on ne peut plus uniquement baser la conservation d'un objet sur sa qualité intrinsèque, mais bien la capacité de la société à lui reconnaître des valeurs (historiques, sociales, scientifiques, etc.) sur lesquelles son identité culturelle peut être construite. On ne parle plus uniquement de patrimoine, matériel mais aussi de patrimoine immatériel (Vecco, 2011).

Le tourisme est bénéfique à la culture car, grâce aux revenus qu'il génère, les monuments et vestiges culturels peuvent être préservés. D'ailleurs, certains édifices se dégradent à cause du manque de visites (OMT, 2018, p.13).

3.4. Le PCI

La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est la plus populaire des conventions (Hertz, Graezer Bideau, Leimgruber & Munz, 2018, p.9) avec actuellement 178 États signataires (UNESCO, 2018a).

La Convention fait sens tout particulièrement actuellement avec la mondialisation, puisque ce sont toutes les régions du globe qui sont touchées par cette dernière. La peur de la disparition d'une culture peut entraîner le rejet de l'étranger. De ce fait, la montée du nationalisme et de mouvements politiques moins tolérants envers les différences culturelles est une réalité. La Convention cherche à résoudre ces problèmes (Hertz & al., 2018, p.11-12). La sauvegarde du PCI est très importante pour le maintien de la diversité culturelle, car elle encourage le dialogue interculturel et incite au respect d'autres modes de vie (UNESCO, 2011).

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 définit le patrimoine culturel immatériel comme suit :

On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. (UNESCO, 2003)

La Convention de 2003 part du principe que le PCI se manifeste à travers cinq domaines :

- « les traditions et expressions orales ;
- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. » (UNESCO, 2003)

Le PCI n'est pas attribué à un lieu fixe : il est souvent distribué sur un ou plusieurs territoires (Hertz & al., 2018, p.16), c'est-à-dire que le patrimoine peut être similaire d'un endroit à un autre et s'est adapté au groupe social qui le met en pratique. Il est en constante évolution (UNESCO, 2011) ; par conséquent il ne peut être fixé par écrit (Hertz & al., 2018, p.16). Le système de transmission est majoritairement oral plutôt qu'écrit, ce qui implique que les communautés qui le pratiquent doivent forcément faire partie du processus afin que la sauvegarde soit possible. Certains éléments du PCI risquent indéniablement de disparaître, et la question se pose de savoir comment sauvegarder des éléments qui sont en constante évolution sans en arriver à les banaliser ou à les figer. Selon l'UNESCO, sauvegarder le PCI c'est assurer sa viabilité, sa transmission aux générations futures, plus que le protéger ou le conserver au sens ordinaire. Les actions possibles pour cette sauvegarde passent par l'identification du PCI, la documentation, sa mise en valeur ou encore sa transmission par l'éducation (UNESCO, 2011). Le PCI est protégé par la Convention de l'UNESCO uniquement s'il respecte les droits humains et d'autres traités internationaux (Hertz & al., 2018, p.39).

Par PCI, on n'entend pas uniquement les traditions héritées de nos ancêtres, mais également les pratiques rurales et urbaines contemporaines. Il dépend largement des individus qui ont la connaissance du savoir-faire, des traditions et des coutumes pour que ce dernier soit transmis et perdure (UNESCO, 2011). Il n'existe qu'à travers la communauté qui le pratique (Hertz & al., 2018, p.20) ; c'est la communauté qui décide si telle ou telle expression du PCI peut être considérée comme faisant partie de son patrimoine. La transmission d'un savoir a une forte valeur économique et sociale pour les communautés, les minorités ou les groupes d'individus, autant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement (UNESCO, 2011).

La Convention de l'UNESCO de 2003 demande à chaque État de sauvegarder le PCI présent sur son territoire. Cela commence tout d'abord par l'établissement d'un inventaire, une description de l'expression du PCI sa définition en partenariat avec la communauté qui lui est reliée. Ensuite, les États ayant ratifié la Convention se réunissent afin d'élire le Comité intergouvernemental, composé de 24 membres, dont le rôle est de promouvoir non seulement les objectifs de la Convention (UNESCO, 2011), mais également d'organiser les directives opérationnelles et analyser les rapports des États (Hertz & al., 2018, p. 39). Il doit notamment choisir les éléments du PCI qui seront inscrits sur les listes de la Convention et bénéficieront d'une aide financière internationale ou de la diffusion de bonnes pratiques de sauvegarde. Enfin, chaque État peut soumettre un dossier de candidature pour les listes par an (OFC, 2014b). Il existe deux listes :

- la liste représentative du PCI de l'humanité : son objectif est d'assurer la visibilité du PCI et d'aider à la prise de conscience de son importance ;
- la liste du PCI nécessitant une sauvegarde urgente : elle a pour but de prendre des mesures pour la sauvegarde du PCI, de ses expressions ou manifestations.

Le Comité tient également un registre des projets, programmes et activités qui reflètent, selon lui, le mieux les décisions de la Convention. Ces projets, programmes et activités peuvent être utilisés comme bonnes pratiques ou exemples de sauvegarde (UNESCO, 2011).

De son côté, le Japon a adopté une loi sur la protection des biens culturels en 1950, visant à protéger les traditions culturelles japonaises et à sensibiliser le public à leur valeur. Des détenteurs sont certifiés une fois qu'un bien culturel immatériel est désigné : c'est le système qu'on appelle « trésor national vivant » (Ministère de la Culture de France, 2014). Suite à la demande de la Corée du Sud, l'UNESCO a adopté le programme des « Trésors humains vivants » en 1994. Le but de ce programme est d'assurer la transmission de savoir-faire aux futures générations en sélectionnant des détenteurs du savoir et de les encourager à le transmettre (Hertz & al., 2018, p.46). Ce programme a été arrêté suite à la mise en vigueur de la Convention de 2003 de l'UNESCO (UNESCO, 2018b).

3.5. Le PCI en Suisse

Durant le 19^e siècle, la bourgeoisie bernoise essaie de renouer des liens entre la partie rurale du canton et la partie citadine en créant la *Fête d'Unspunnen* et en y célébrant les traditions rurales. Malheureusement, cela n'a pas l'effet escompté, car les traditions mises en avant ne sont plus pratiquées dans la région. C'est le cas, par exemple, du cor des Alpes. Ce n'est que dans les années 1920 qu'il sera remis au goût du jour dans l'Oberland Bernois. Au début du 19^e siècle, ce sont surtout les bourgeois qui cherchent à célébrer les « traditions populaires », puis, vers le milieu du siècle, les paysans se réapproprient gentiment diverses pratiques. Dès la fin du 19^e siècle, on ressent un besoin de sauvegarder « l'ancien » ; dès lors, l'artisanat traditionnel est rétabli un peu partout en Suisse. Ce mouvement de conservation d'un passé authentique est également l'occasion de créer de nouvelles traditions. C'est à cette époque que l'on attribue un costume folklorique par région et canton par exemple. Les pratiques d'antan sont remises au goût du jour et adaptées aux besoins du présent (Hertz & al., 2018, pp.63-81).

La Suisse, qui a ratifié en 2008 la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du PCI, a depuis lancé une politique de sauvegarde et de promotion des traditions vivantes existantes sur son territoire. La première étape a été de recenser toutes les traditions vivantes et de créer un inventaire accessible au grand public sur le site : www.traditions-vivantes.ch (OFC, 2014b). Un premier recensement s'est fait en 2012 et comptait 165 traditions, puis en 2017 la liste a été actualisée et est passée à 199 traditions (OFC, 2017b). Cette liste a pour objectif de :

- « Sensibiliser le public à l'importance de la pratique et de la perpétuation des traditions vivantes;
- Favoriser la reconnaissance des détenteurs de traditions vivantes;
- Créer les bases favorables au développement de nouvelles initiatives et de partenariats propres à favoriser la pratique des traditions vivantes. » (OFC, 2012)

Ensuite, le Département fédéral de l'Intérieur a mandaté un groupe d'experts afin d'identifier les traditions vivantes susceptibles d'être inscrites sur les listes du PCI de l'UNESCO (OFC, 2014b). Le groupe en a proposé huit au Conseil Fédéral. Le choix s'est basé sur des

critères tels que : la pertinence de la tradition pour la communauté, son potentiel d'adaptation et sa pertinence pour les générations à venir, son exemplarité et originalité et enfin, son potentiel d'élargissement international (OFC, 2014b).

Voici les huit traditions proposées par le groupe d'experts qui feront l'objet de candidature pour les listes de sauvegarde de l'UNESCO :

- La Fête des Vignerons à Vevey (inscrite à la liste représentative de l'UNESCO le 1^{er} décembre 2016) (OFC, 2016)
- Le carnaval de Bâle (inscrit à la liste représentative de l'UNESCO le 7 décembre 2017) (OFC, 2017c)
- La gestion du risque d'avalanches (dossier binational (Suisse et Autriche) inscrit à la liste représentative de l'UNESCO le 29 novembre 2018) (OFC, 2018)
- Les processions de la semaine sainte à Mendrisio (inscrites à la liste représentative de l'UNESCO le 12 décembre 2019) (OFC, 2019a)
- Les savoir-faire de mécanique horlogère (le dossier de candidature binational (Suisse et France) a été déposé le 21 mars 2019, procédure en cours d'examination) (OFC, 2019b)
- Le design graphique et typographique suisse
- La saison de l'alpage en Suisse
- Le yodel

C'est le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du PCI qui, lors de sa réunion annuelle, décide d'inscrire ou non les dossiers déposés par les États aux listes de l'UNESCO (OFC, 2014b).

Depuis sa ratification, la Suisse a eu de la peine avec le concept de PCI. L'OFC, responsable de la mise en pratique de la Convention, a décidé de remplacer PCI par traditions vivantes pour faire référence au patrimoine immatériel sur son territoire. Les deux termes sont considérés comme équivalents dans les documents officiels (Hertz & al., 2018, p.15).

3.6. Les traditions vivantes – le canton de Fribourg

L'image rurale et traditionnelle du canton de Fribourg comble les attentes des touristes ; pourtant, dès les années 1960, elle ne coïncide plus avec la réalité. En effet, le canton autrefois massivement agricole fait face à son développement industriel. Cependant, dès la fin du XXe siècle, les traditions sont remises à l'honneur. Des manifestations et fêtes traditionnelles prennent une nouvelle forme (Traditions vivantes, 2020a).

En 2011, le partenariat entre le Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels (CIOFF)-Suisse et la Fédération Fribourgeoise du Costume et des Coutumes a abouti à un répertoire fribourgeois des traditions vivantes, recensant quelque 100 expressions du patrimoine culturel immatériel. Ce répertoire est présenté comme un document de référence pour la réalisation de l'inventaire cantonal (Centre CIOFF Suisse, 2011).

En 2016, le Service de la culture du canton a mandaté le Musée gruérien pour établir un inventaire des traditions vivantes fribourgeoises. Cet inventaire a trois objectifs :

- « Sensibiliser le public à l'importance de la pratique et de la perpétuation des traditions vivantes »
- Favoriser la reconnaissance des détenteurs de traditions vivantes
- Créer les bases favorables au développement de nouvelles initiatives et de partenariats propres à favoriser la pratique des traditions vivantes ». (Service de la culture, 2016)

Parmi la septantaine de traditions recensées et inscrites à l'inventaire cantonal (Service de la culture, 2016), le canton de Fribourg a inscrit 13 traditions vivantes sur la liste suisse (OFC, 2017d).

3.7. Les traditions vivantes – le canton de Vaud

Depuis une vingtaine d'années, on remarque un nouvel intérêt pour les traditions vivantes dans le canton de Vaud, pourtant mises à rude épreuve durant une période allant de 1950 à 1980. Une aspiration à la modernité et au progrès en est probablement la cause. De par sa taille et sa diversité, le canton a pu recenser plus de 70 traditions vivantes sur son territoire,

pour beaucoup encore largement en pratique aujourd’hui (Traditions vivantes, 2020b). Le canton de Vaud a 16 traditions vivantes inscrites sur la liste des traditions vivantes de Suisse (OFC, 2017d).

L’État de Vaud a également dressé un inventaire des traditions vivantes présentes sur son territoire. Pour prétendre à une inscription à cet inventaire, la tradition doit avoir un lien avec le canton et doit exister depuis plus de 30 ans (Etat de Vaud, 2020a). Depuis 2014, la Fondation Vaudoise pour la Culture récompense une personnalité du canton qui a contribué à la perpétuation, à l’évolution et à la transmission d’un élément du PCI vaudois (Etat de Vaud, 2020b).

Le canton a également créé la « Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel », mise en vigueur en 2019³. Cette dernière reprend les mêmes objectifs que la Convention de 2003 sur la sauvegarde du PCI. Une Commission a été créée afin de conseiller le département en charge de la culture pour les questions relatives à la sauvegarde du PCI.

Ce département est tenu de recenser les expressions du PCI qui relèvent d’un intérêt pour le canton, puis établit une fiche descriptive complète sur le PCI recensé. Il dresse ensuite un inventaire des biens culturels et, pour ce faire, les éléments du PCI doivent avoir un lien significatif avec le canton et « présenter un intérêt pour les institutions patrimoniales cantonales, la population ou les visiteurs » (Etat de Vaud, 2019).

En étant inscrits à l’inventaire cantonal, les éléments du PCI bénéficient du soutien de l’État (subventions, conseils, recommandations,...). Les institutions patrimoniales cantonales (les archives cantonales, la bibliothèque cantonale et universitaire et les musées cantonaux) ont pour rôle de contribuer à la sauvegarde du PCI, de recenser, conserver et contribuer au développement des savoirs sur le PCI. Pour chaque élément du PCI, un conservateur est nommé. Son rôle est de travailler en partenariat avec les institutions patrimoniales cantonales afin de veiller à la sauvegarde de l’expression du PCI qui lui est rattaché. L’État dispose de fonds qu’il peut instituer afin de financer une mission particulière. Il peut également subventionner tout acte relatif à la sauvegarde du PCI (Etat de Vaud, 2019).

³ Une première version a été mise en vigueur en 2015, modifiée en 2018 et mise en vigueur de la loi modifiée en 2019 (Etat de Vaud, 2019).

4. Présentation du projet

Ce chapitre a pour but de décrire le projet du PNR et les infrastructures qu'il prévoit de mettre en place pour le Chemin des traditions vivantes.

4.1. Le projet

Dans sa charte, déposée auprès de l'Office Fédéral de l'Environnement en 2011, le PNR a identifié le PCI comme force de son territoire. En effet, le PNR a relevé diverses traditions vivantes présentes sur le territoire du PNR (PNR, 2011) et a prévu d'identifier les acteurs locaux afin d'en valoriser la transmission. En 2016, le Parc lance une phase exploratoire, en collaboration avec l'Association des amis de la vieille forge de Charmey, afin de faire de la sensibilisation autour des traditions vivantes. L'idée du Chemin des traditions vivantes entre Bellegarde et Broc (voir la carte ci-dessous) intervient dans ce cadre (PNR, 2020a).

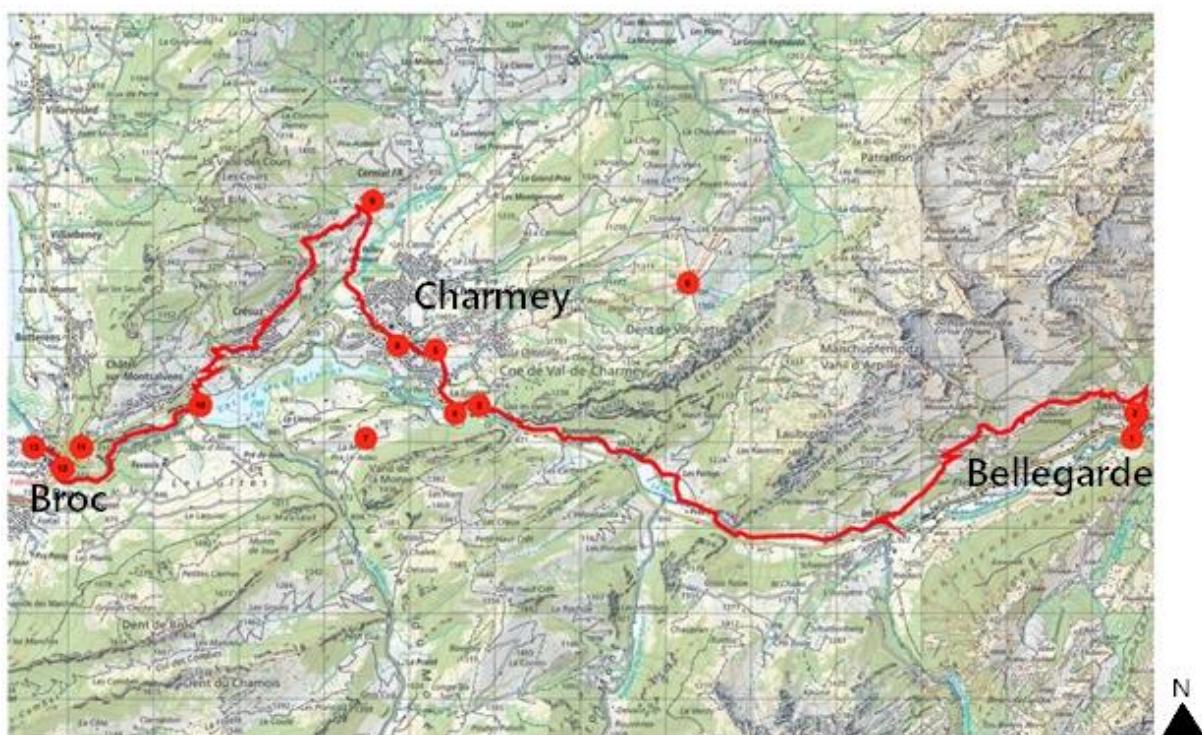


Figure 1 : Tracé du Chemin des traditions vivantes
Source : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2015a

Le PNR entreprend diverses actions afin de promouvoir les traditions vivantes. Il est actif dans la sensibilisation des traditions vivantes auprès des écoles du PNR et participe au Festival des enfants de Château-d'Œx, à la Fête du tavillon de Charmey. De plus, il est un appui pour la forge de Charmey et organise des ateliers ainsi que des randonnées à la carte dans le PNR.

Le projet du Chemin des traditions vivantes devrait voir le jour en été 2020. La première partie du chemin s'étendra de Bellegarde à Broc avec un centre fort à Charmey. À terme, il est prévu que d'autres itinéraires soient mis en place afin d'avoir un chemin dans chaque vallée du PNR : dans l'Intyamon, dans le Pays-d'Enhaut et sur les hauts de Montreux.

L'itinéraire présentera 13 traditions vivantes présentes dans le PNR et les expliquera grâce à des panneaux implantés à des endroits emblématiques pour la tradition présentée ; il y ajoutera des événements et manifestations tout au long de l'année (PNR, 2017). Parmi les huit traditions vivantes dont la candidature a été déposée auprès de l'UNESCO, la saison de l'alpage a été définie comme le fil rouge du chemin (PNR, 2020a). Le PNR aimerait sensibiliser le public aux traditions vivantes fribourgeoises, vaudoises et à celles qu'il a identifiées sur son territoire comme telles (F. Liardet, CP, 17.03.2020).

Le lien avec la saison d'alpage permet de travailler en synergie avec l'itinéraire déjà proposé par le PNR *les Vias du fromage* (PNR, 2020a). Cet itinéraire retrace les voies de communication utilisées autrefois pour le transport du Gruyère Appellation d'origine protégée (AOP) et de l'Étivaz AOP en vue de leur commercialisation (PNR, 2015b).

4.2. Infrastructure prévue

Le PNR prévoit de mettre des panneaux explicatifs sur la tradition qu'ils présentent en utilisant la signalétique du PNR. Les panneaux auront l'aspect de la F.1 ci-dessous.

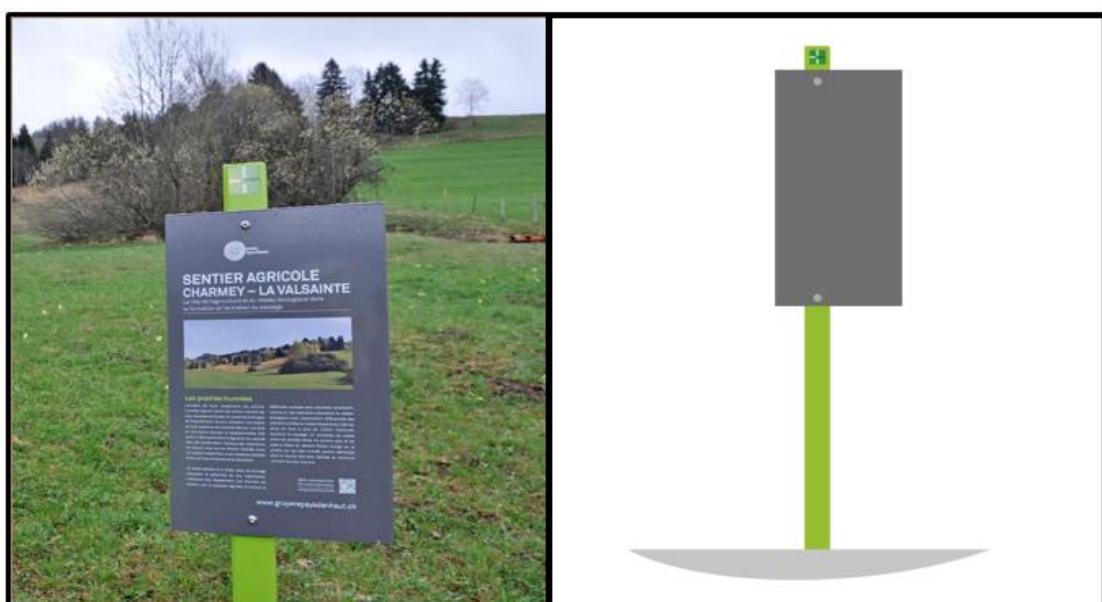


Figure 2 : Aperçu des panneaux explicatifs
Source : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2017

Sur chaque panneau, la tradition qu'il représente sera expliquée. De plus, il y aura un QR⁴ code qui permettra de trouver la traduction du texte en allemand et en anglais. Le QR code permettra également d'obtenir des informations complémentaires si besoin (PNR, 2017).

Ces panneaux seront implantés dans les lieux emblématiques de la tradition qu'ils représentent. Ces lieux ont été sélectionnés par le PNR (PNR, 2020a).

Le PNR possède déjà l'application *Vias du fromage* qu'il a créée pour l'itinéraire homonyme (PNR, 2015b). Une nouvelle catégorie a été ajoutée à l'application (PNR, 2019) et chaque tradition possédera sa propre page, sur laquelle le visiteur pourra retrouver le point d'intérêt, la fiche descriptive comprenant les informations, les contacts utiles ainsi que des photos. Le tout sera traduit en allemand et en anglais.

L'application possèdera une section agenda, dans laquelle les diverses animations et manifestations autour des traditions vivantes seront communiquées.

Pour un côté ludique, le PNR prévoit un jeu pour impliquer le visiteur et lui proposera trois types d'actions : un selfie⁵ qui mettra en scène une tradition vivante, un questionnaire à choix multiples et une chasse au trésor.

Les sites internet du PNR et de la forge de Charmey dédieront des pages spécifiques au projet. Les informations pratiques quant à l'itinéraire, les endroits pour se restaurer et s'héberger, ainsi que des informations relatives aux traditions vivantes et à l'application seront disponibles. Enfin, le PNR prévoit également d'éditer un dépliant sur lequel le parcours et les étapes seront inscrits. 8'000 exemplaires, en trois langues, français, allemand et anglais, seront imprimés (PNR, 2017).

⁴ QR code : code barre en 2 dimensions, qui permet de coder de l'information. De l'anglais QR Code pour « Quick Response Code » (CODE-QR.net, 2020).

⁵ Selfie : de l'anglais *self*, soi, le selfie désigne un autoportrait photographique (Larousse, 2020).

5. Traditions vivantes

Ce chapitre permettra de s'approprier la notion de traditions vivantes et donnera une explication sur celles qui seront mises à l'honneur par le Chemin des traditions vivantes du PNR.

5.1. Traditions vivantes et PCI : synonymes ?

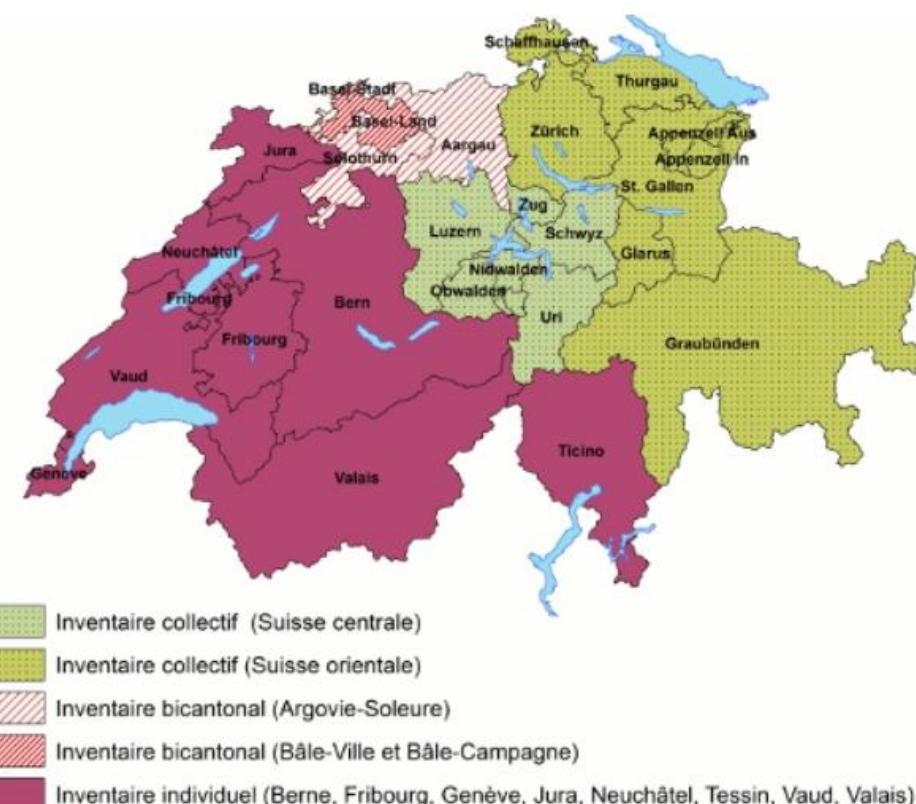
Si la plupart, voire la totalité des États qui ont ratifié la Convention pour la sauvegarde du PCI de l'UNESCO utilisent le terme PCI pour parler des éléments représentatifs de leur patrimoine, la Suisse a décidé d'utiliser le terme de traditions vivantes (Bondaz, Graezer Bideau, Isnart & Leblon, 2014, p. 123). Bien que considérés comme équivalents dans les documents officiels suisses, les termes PCI et traditions vivantes ne véhiculent cependant pas les mêmes connotations (Hertz & al., 2018, p.15).

L'OFC a décidé de rebaptiser PCI par traditions vivantes, afin qu'un plus large public puisse s'approprier le terme et qu'il soit plus concret pour tout un chacun (Bondaz & al., 2014, p.123). Selon Isabelle Raboud-Schülé, membre de la commission suisse pour l'UNESCO, c'est un terme qui se communique certainement mieux et qui a l'avantage d'associer les idées de transmission et d'actualité (Annexe I). En effet, la nouvelle terminologie de l'OFC devait à terme permettre de généraliser cette thématique auprès des différents publics concernés et rendre visible le processus d'inventorisation à l'échelle nationale. Cependant, cela a été un échec en partie à cause d'une compréhension différenciée entre les deux grandes régions linguistiques suisses. Comme l'a souligné le directeur de l'OFC en 2009 lors d'un discours : « Nous ne sommes pas des embaumeurs qui voulons transmettre des cadavres bien conservés aux générations suivantes ». Le terme de PCI est donc trop hermétique et trop abstrait.

Le terme de traditions vivantes serait plus proche des gens, avec une approche plus spontanée et émotionnelle. Le terme PCI serait lui plus rationnel et scientifique. Bien que le changement de termes vienne de l'OFC, les représentants des services de la culture des cantons, les experts scientifiques et les représentants de Pro Helvetia, ne sont pas tous d'accord avec la décision du changement de terme. On remarque que les responsables de la culture des cantons alémaniques approuvent plus facilement cette décision. Cette controverse terminologique pose problème et certains voient en « traditions vivantes » une

connotation trop nationaliste et conservatrice associée au parti UDC. Pour pallier cet avis divergent, l'OFC propose d'utiliser « traditions vivantes » comme terme principal pour créer une uniformité nationale ; les cantons qui le souhaitent peuvent ajouter PCI comme sous-titre.

Cependant, ce changement de terme n'est pas sans conséquence quant à la sélection des éléments devant figurer sur la liste suisse. L'utilisation du terme « traditions vivantes » a restreint les propositions à des éléments plus conservateurs et traditionnels alors que le terme PCI aurait permis d'élargir la sélection à des éléments plus abstraits. En outre, la notion de tradition n'est pas la même pour la partie francophone et la partie germanophone. Cela est notamment dû à l'approche scientifique des anthropologues et ethnologues dans les démarches d'inventorisation depuis la fin du 20^e siècle. La région alémanique aurait suivi le courant de pensée romantique allemand alors que la région francophone aurait suivi le courant de pensée issu des Lumières. Par conséquent, lors de l'inventaire suisse, la partie romande et la partie alémanique n'ont pas interprété les traditions vivantes de la même manière (Bondaz & al., 2014, pp.123-131).



Ci-dessus, la carte des stratégies d'inventaires en Suisse. Force est de constater que diverses stratégies ont été choisies par les cantons. Les cantons ayant opté pour des

inventaires collectifs (en vert) ou bi-cantonaux (rayés), ont choisi la stratégie proposée par l'OFC et d'utiliser uniquement le terme de « traditions vivantes ». Ce choix stratégique les a amenés à maximiser le développement économique local. Les cantons ayant décidé de se distancer de la stratégie de l'OFC ont eu une vision plus globale, et ont sélectionné des éléments pouvant figurer sur les inventaires à long terme dans une démarche plus compatible avec les programmes de l'UNESCO. Certains de ces cantons⁶ ont même refusé d'utiliser le terme de « traditions vivantes » dans leur démarche, puisqu'il transforme, selon eux, le processus d'inventorisation. L'inventaire suisse des traditions vivantes montre deux facettes de la Suisse : l'une, une Suisse très alpine et rurale, l'autre, une Suisse moderne et urbaine. Pourtant, cette apparente contradiction est atténuée puisque beaucoup d'éléments proposés font référence à une image très authentique de la Suisse, et ce, autant par les cantons progressistes que les ruraux.

Le terme « traditions vivantes » fait appel aux stéréotypes suisses opérationnels sur l'ensemble du territoire. L'OFC, qui prônait la multiculturalité et une Suisse contemporaine lors de l'établissement de l'inventaire, a restreint son ambition en utilisant le terme de « traditions vivantes », jugé trop axé sur un passé idéalisé et relatif aux traditions standardisées et normatives. La Suisse aurait pu donner une image plus dynamique et ouverte sur le monde extérieur, si ce changement de terme n'avait pas eu lieu (Bondaz & al., 2014, pp.133-140).

5.2. Explications sur les 13 traditions vivantes mises en avant par le PNR

Certains des éléments présentés par le Chemin des traditions vivantes sont considérés par le PNR comme traditions vivantes sans pour autant figurer sur la liste du canton de Fribourg (F. Liardet, CP, 17.03.2020).

5.2.1. La commémoration des défunts

Bon nombre de rituels et coutumes autour de la commémoration des défunts sont présents dans le canton. Dans les villages, on « sonne l'agonie » le jour du décès d'un habitant. Le décès est annoncé dans les journaux régionaux, par la famille, les employeurs et les sociétés. Les

⁶ C'est le cas des cantons de Vaud, de Genève et du Valais (Bondaz & al., 2014, p.132).

« anniversaires » (messe de trentième ou cérémonies du souvenir) sont également annoncés dans la presse locale. Les pages mortuaires sont souvent lues avant le reste du journal. Si auparavant le défunt reposait à la maison familiale avant la messe, aujourd’hui il repose majoritairement dans la chapelle mortuaire. La cérémonie est traditionnellement suivie d’une collation qui réunit famille, amis et représentants des sociétés dont le défunt faisait partie. Le 1er novembre, jour de la Toussaint – à ne pas confondre avec le 2 novembre, fête des morts – est un jour férié dans le canton. C'est donc le 1er novembre que les Fribourgeois catholiques se rendent au cimetière en hommage aux défunt. Ce jour-là, les paroisses organisent généralement une cérémonie (Service de la culture, 2019a).

Dans le cimetière de Bellegarde, toutes les tombes ont une croix sculptée recouverte d'un toit en tavillon (R. Mesot, 2016). C'est ce lieu qui a été désigné comme lieu emblématique pour cette tradition (PNR, 2020a).

5.2.2. Le chant choral des Fribourgeois

Le canton de Fribourg recense une multitude de chorales : chœurs d'églises, chœurs profanes, mixtes ou non, chœurs de jeunes ou de séniors, se réunissant à des fins culturelles, professionnelles ou ludiques (PNR, 2018). La Fédération fribourgeoise des Chorales rassemble quelque 6900 chanteurs, actifs dans plus de 215 chorales, faisant de celle-ci l'une des plus grandes associations du canton (Fédération fribourgeoise des Chorales, 2020).

Le lieu emblématique pour cette tradition est l'ancienne église de Bellegarde, le Cantorama (PNR, 2020a). C'est un lieu de rencontre pour chanteurs et instrumentistes, professionnels ou amateurs. Les musiques classique, religieuse ou profane sont souvent représentées dans la salle de concert, bien que le jazz, le folklore et la musique populaire y trouvent aussi leur place (Cantorama, 2020).

5.2.3. Le tavillon

Les tavillons sont ces planchettes de bois fendu qui ornent, majoritairement, les toits des chalets d'alpage des Préalpes ou les façades de bâtiments historiques. Selon la région et leurs dimensions, on appelle ces planchettes « tavillons », « bardeaux » ou encore « anseilles ». Chaque région a d'ailleurs ses spécificités concernant le bois et les dimensions du tavillon.

Ce savoir-faire remonte à l'époque gallo-romaine, puisqu'il est présent sur les sites romains d'Holderbank dans le canton de Soleure et sur les sites d'Oberwinterthur. Les tavillons retrouvés datent d'une période comprise entre 7 et 70 après J.-C. En Suisse, le tavillon était largement utilisé jusqu'au 18e siècle, avant l'arrivée des tuiles en terre cuite. Le métier de tavillonneur a peu à peu perdu de sa cote. C'est un travail extrêmement pénible ; il n'existe pas de formation institutionnalisée, et de ce fait, le savoir-faire se transmet uniquement par oral, par l'exemple et la pratique. Avec la loi sur la police du feu, le marché s'est énormément restreint, puisque le canton de Fribourg interdit d'avoir un toit en bois. Seules les restaurations de bâtiments existants, les chalets d'alpage, les bâtiments isolés et les bâtiments historiques font exception à cette loi. Si cette tradition est une spécialité vaudoise et fribourgeoise, elle existe notamment dans d'autres cantons tels que le Jura, le Valais, les Grisons et le Tessin (Dévanthéry, Chenu, Sandoz & Steinauer, 2018).

Le tavillon est mis à l'honneur à Cerniat, à la maison de Vincent Gachet, tavillonneur (PNR, 2020a).

5.2.4. Le ranz des vaches

Considéré comme hymne patriotique ou chant le plus populaire de Suisse, le ranz des vaches est attesté depuis le 16^e siècle. À l'origine, il semble être l'appel du troupeau pour la traite, la montée à l'alpage ou la désalpe (Raboud-Schüle, Sandoz & Steinauer, 2018).

Jouer ou chanter le ranz des vaches est passible de la peine de mort au 17^e siècle, lors des services à l'étranger puisqu'il poussait les soldats à la désertion (Dictionnaire historique suisse, 2011). Dès le 19^e siècle, le chant se folklorise peu à peu et fait son entrée dans les grandes fêtes comme la fête des berges d'Unspunnen en 1805. Emblème de la Fête des Vignerons, durant laquelle il a été chanté pour la première fois en 1819, il a très vite un succès international, et on le chante jusque devant la reine Victoria. Il aurait même inspiré des compositeurs tels que Beethoven, Schumann ou encore Berlioz.

Le chant des bergers qui différait de région en région a été muséalisé, c'est-à-dire qu'on a fixé le nombre de couplets, la mélodie et les paroles afin de minimiser les altérations. Alors qu'il symbolisait le travail des paysans, il est devenu un chant patriotique que « tout vrai Suisse » entonne lorsque l'occasion se présente (Raboud-Schüle & al., 2018).

Le PNR a choisi le pont du Roc à Charmey pour symboliser le ranz des vaches (PNR, 2020a).

5.2.5. La saison de l'alpage en Gruyère et la fondue

5.2.5.1. La saison de l'alpage en Gruyère

C'est la saison durant laquelle les troupeaux ne sont plus en plaine, mais à l'alpage. Elle dure en général de mai à octobre. Ce rituel date du Moyen Âge. Durant cette saison, on fabrique des fromages au feu de bois – Gruyère et Vacherin fribourgeois d'alpage. Sous l'autorité d'un maître armailli, la vie au chalet requiert une bonne connaissance de la montagne et des troupeaux. Durant la saison d'alpage, différents savoir-faire étaient utilisés, notamment le tavillon pour réparer les bâtiments, ainsi que l'art du chant, mais également des pratiques calendaires : l'inalpe, la désalpe et la mi-été (Traditions vivantes, 2020c).

5.2.5.2. Fondue

Le Journal du Jura relate que, selon le distributeur Emmi Gerber, la fondue aurait été créée par les armaillis lors de la saison d'alpage. Ces derniers se seraient servis du reste de pain et de fromage pour créer la fondue. Toujours selon le distributeur, ce serait via l'armée que la fondue se serait démocratisée puisque les soldats auraient ramené la recette à la maison (Pellet, M-L., 2009). Sa plus ancienne attestation est cependant datée de 1699. Plus qu'un emblème de convivialité, la fondue devient un symbole national ; chaque région a sa propre recette de fondue. La plus connue étant la moitié-moitié, réalisée avec 50% de Gruyère et 50% de Vacherin fribourgeois (Raboud-Schüle & Steinauer, 2018).

La saison de l'alpage est représentée deux fois durant le parcours, une fois au Chalet de Bataille à Broc et une seconde avec la fondue aux caves d'alpage de la Tzintre à Charmey (PNR, 2020a).

5.2.6. La forge et maréchalerie

La forge avait une place particulière dans la vallée de Jagne, puisque les forgerons s'occupaient des réparations des outils de bûcheronnage et du ferrage des chevaux, les plaçant ainsi comme indispensables pour le commerce. La forge de la Tzintre de Charmey a ouvert à la fin du 19^e siècle. Cet artisanat est un témoin du développement rural de la vallée

(Fribourg région, 2020a). La forge et maréchalerie n'est inscrite sur aucune des listes cantonales de PCI ; c'est le PNR qui l'a désignée comme tradition vivante du territoire.

Le PNR a défini la forge de la Tzintre comme lieu emblématique pour cette tradition (PNR, 2020a).

5.2.7. La course des charrettes de Charmey

Lors de la Bénichon⁷ de Charmey, des équipes de cinq personnes se disputent une course durant laquelle ils doivent tirer une charrette en bois (Société de jeunesse de Charmey, 2020). Les paysans utilisaient autrefois ces charrettes pour le transport du foin sur les terrains pentus. Bien que la course des charrettes soit un élément phare de la Bénichon et attire quelque 10'000 personnes durant tout le week-end, elle a été lancée par la jeunesse de Charmey en 1972, afin de dynamiser la Bénichon (Service de la culture, 2019b).

Le lieu défini pour représenter la course des charrettes est le musée de Charmey (PNR, 2020a).

5.2.8. Les grottes de Lourdes

Dans une cinquantaine de localités fribourgeoises, des grottes ont été aménagées dans des cavités existantes ou créées de manière artificielle. La plupart du temps, ce sont des pèlerins de retour de Lourdes qui ont recréé une grotte près de chez eux. On y trouve une statue de la Vierge ainsi qu'une statue de Bernadette Soubirous, et un filet d'eau pour rappeler la source de Lourdes. Parties d'initiatives privées, les grottes ne sont, pour la plupart, pas liées à une paroisse. Elles sont des lieux de recueillement individuel. Le public s'y rend lors de fêtes mariales, notamment le 15 août, jour de l'Assomption (Service de la culture, 2019c).

La grotte de Lourdes près de l'église de Charmey a été définie comme le lieu emblématique de cette tradition (PNR, 2020a).

⁷ Bénichon : fête à la base religieuse, qui marque le retour en plaine des troupeaux ou la fin des travaux des champs. Elle se manifeste par un repas en famille et amis (la Bénichon du pays de Fribourg, 2020).

5.2.9. Le théâtre en patois franco-provençal

Les premières pièces de théâtre en patois datent des années 1920 et mettent en scène généralement quelques acteurs dans des espaces familiers. Au fur et à mesure des années, le style évolue et passe de drames, de scènes au chalet à des comédies tout en respectant la tradition. Un opéra populaire est même écrit et joué à guichets fermés pour huit représentations en 1985. Cet art populaire fribourgeois ne manque pas de public ni de relève, puisque, chaque année, des sociétés de théâtre ou de jeunesse présentent des pièces en patois. Chaque district a une amicale des patoisants qui est chargée de la mise sur pied des représentations. Le tout est coordonné et promu par la Société cantonale des patoisants fribourgeois (Service de la culture, 2019d).

Le PNR a défini le restaurant de la Berra à Cerniat comme emblème de cette tradition (PNR, 2020a).

5.2.10. Les poyas

La poya n'est autre que la montée à l'alpage, mais depuis les années 1960, on utilise ce terme plus précisément pour les peintures représentant cet événement. Le tableau montre généralement un cortège de vaches, suivi de chèvres et de porcs, ainsi que d'enfants, le tout encadré par des armaillis. Chaque agriculteur représentait la montée à l'alpage de son troupeau sous forme de peinture. On retrouve dès le début du 19^e siècle les poyas sur les façades des fermes des Préalpes fribourgeoises. Ce savoir-faire est principalement présent dans les districts de la Gruyère, de la Glâne, de la Sarine et de la Veveyse.

Ces peintures représentent une période particulièrement importante pour l'économie alpestre, puisque, du 16^e au 18^e siècle, l'économie régionale dépendait des quelques mois à l'alpage. La montée à l'alpage était donc le symbole du début de la saison productive. On décorait le linteau de la porte des granges, au début avec des motifs religieux, puis profanes ; c'est à ce moment que l'on voit apparaître des fleurs, des animaux ou des armoiries. Si le nombre d'agriculteurs diminue dans le canton, l'attrait pour les poyas augmente. Elles sont devenues l'objet de cadeau, de décoration de chalet de vacances, voire même d'atout touristique (Buchs & Steinauer, 2018).

La ferme Barras à Châtel-sur-Montsalvens a été désignée comme le lieu emblématique de cet art (PNR, 2020a).

5.2.11. Le savoir-faire électrique

Le canton de Fribourg recense 13 lacs, parmi lesquels, cinq sont artificiels. Cela signifie qu'ils ont des barrages (Service de la culture, 2018a). Le canton produit 90% de son électricité grâce à l'hydraulique (Service de la culture, 2018b). Le barrage de Montsalvens est le plus ancien barrage-voûte en béton d'Europe. Il a été mis en service en 1921. Il alimente la centrale hydroélectrique de Broc, qui, chaque année, produit autant d'électricité que consomment environ 13'400 ménages (Electrobroc, 2017).

Le PNR choisit de représenter le savoir-faire électrique par l'usine Electrobroc (PNR, 2020a).

5.2.12. Le développement industriel et le chemin de fer

La Gruyère a principalement vécu de son agriculture jusqu'au milieu du 19^e siècle, lorsque le commerce du bois permet l'implantation d'entreprises du secteur de la construction. En 1898, Alexandre Cailler ouvre la chocolaterie du même nom à Broc. L'ère de l'industrialisation commence grâce à lui. Il faudra cependant attendre la fin du 20^e siècle pour que l'A12 permette une accessibilité directe aux grandes villes. La région s'est alors rapidement développée sur divers secteurs, au point de devoir embaucher dans les cantons voisins (Association régionale de la Gruyère, 2020). L'industrialisation a aidé au développement des chemins de fer, notamment pour l'acheminement des matières premières et le transport des produits finis. La ligne de chemin de fer Bulle – Broc-Fabrique a été construite avant tout pour le trafic de marchandises (Histoire ferroviaire suisse, 2020). Ces traditions sont propres au PNR et ne figurent sur aucune liste cantonale du PCI (F. Liardet, CP, 17.03.2020).

Le PNR a choisi la Maison Cailler comme lieu emblématique pour le développement industriel et le chemin de fer.

6. Résultats des entretiens qualitatifs semi-directifs

Cette analyse se base sur les entretiens qualitatifs semi-directifs menés pour recueillir l'avis de divers acteurs.

Ces entretiens ont été réalisés auprès de cinq types d'acteurs :

- Mesdames Raboud-Schüle et Devanthéry, spécialistes du PCI et des traditions vivantes
- Mesdames Roshier et Wiedmer, respectivement responsable de projets en tourisme et responsable de projets en communication et tourisme, spécialiste des traditions vivantes pour le Réseau des parcs suisses
- Messieurs Roos et Gachet, porteurs de traditions
- Monsieur Pasquier, conteur
- Madame Sciboz, étudiante en géographie à l'université de Fribourg, ayant rédigé un travail de Bachelor sur la Disneylandisation⁸ et les conséquences sur l'identité régionale dans le Pays-d'Enhaut

Les questionnaires étaient différents pour chacun des acteurs, bien que certaines questions reviennent d'un questionnaire à l'autre.

Les entretiens complets se trouvent en annexe dès la page 78.

Pour deux d'entre eux, les entretiens ont été effectués face à face. Pour les autres, la crise sanitaire n'a pas permis la rencontre avec les acteurs ; c'est pourquoi les entretiens ont été effectués par téléphone et Madame Raboud-Schülé ainsi que Madame Sciboz ont préféré y répondre par mail.

6.1. Résultats du questionnaire de Madame Raboud-Schüle

Isabelle Raboud-Schülé, ethnologue de formation, dirige le Musée gruérien depuis 2006. Le Service de la culture du canton de Fribourg a mandaté le musée pour être le responsable du PCI. Mandatée par le canton de Fribourg pour le recensement des éléments de la liste des

⁸ Disneylandisation : notion qui désigne la mondialisation du tourisme, qui le transforme en sorte de parc d'attractions pour les touristes. Accentuation des clichés pour répondre aux attentes des touristes (Géoconfluences, 2017)

traditions vivantes, son rôle a été de proposer les éléments cantonaux au Conseil d'État, qui les a transmis à l'OFC. Elle est également membre de la commission suisse pour l'UNESCO, et le rôle actuel de la commission est d'échanger entre les domaines et de favoriser la transmission des valeurs de l'UNESCO.

Intéressée par le projet du PNR, elle souligne toutefois qu'il faut que les porteurs de traditions soient pris en compte. Pour la directrice du Musée gruérien, le public local est le plus concerné par le projet du PNR : il fait rayonner l'image des traditions et doit se sentir à l'aise avec l'image que la région véhicule. Ensuite, les touristes de la région viennent généralement de la Suisse romande, principalement des régions urbaines. Ils sont à la recherche de « vraies traditions ». Selon Madame Raboud-Schülé, il faut sortir des clichés et montrer le côté vivant des traditions qui se transforment pour s'adapter. Le meilleur moyen d'amener du monde sur le Chemin des traditions vivantes est de créer la possibilité de rencontre entre les porteurs de traditions et de leur permettre de raconter leurs histoires. Les traditions sélectionnées sont bien réfléchies : l'ajout de l'artisanat avec la forge et maréchalerie est intéressant. En effet, n'ayant plus de réels débouchés économiques, la Forge de la Tzintre se tourne vers les loisirs et c'est une adaptation. Isabelle Raboud-Schülé note cependant, en ce qui concerne le chemin, l'absence des savoir-faire du tourisme, mis en avant par les buvettes d'alpage, les écoles de ski et de sport, les chalets de vacances, qui sont présents dans la région depuis un certain temps. On a favorisé les traditions en lien avec le monde agricole et préindustriel plutôt que les pratiques liées à l'économie locale.

S'allier au programme Culture & École est indispensable pour toucher les enfants scolarisés, selon Isabelle Raboud-Schülé.

Il existe énormément de sentiers didactiques en Suisse et pour Madame Raboud-Schülé, il ne faut pas proposer uniquement un sentier balisé et des panneaux explicatifs, mais bien favoriser les rencontres.

L'utilisation de la technologie ne constitue pas un frein puisque les porteurs de traditions y font recours, notamment pour partager, transmettre et échanger leurs savoir-faire via les réseaux sociaux. Cependant, Isabelle Raboud-Schülé met en garde sur plusieurs points : premièrement, les visiteurs ne font pas l'effort de fouiller pour trouver l'information : elle doit être disponible facilement. Ensuite, il faut faire participer activement les porteurs de traditions

et ne pas parler à leur place. Il s'agit donc de trouver un moyen de les inclure si le PNR fait recours à la technologie. De plus, il faut être attentif à la question du réseau et de la connexion internet sur le parcours. Enfin, la technologie ayant un certain coût et une obsolescence rapide, elle ne doit pas empêcher les utilisateurs d'avoir accès aux contenus.

6.2. Résultats de l'entretien avec Madame Devanthéry

Enseignante de formation, Arianne Devanthéry a ensuite choisi la voie d'historienne, plus précisément historienne de la culture, ce qui signifie qu'elle s'intéresse à l'interdisciplinarité, principalement à l'histoire, la littérature, l'histoire de l'art et au PCI. Elle occupe actuellement le poste de conservatrice du PCI du canton de Vaud, dont le rôle est de protéger le patrimoine qui appartient aux privés, aux communes ou aux paroisses, ainsi que le soutien aux fondations et associations qui font perdurer le PCI. Mandatée par le canton pour le recensement des traditions vivantes pour le canton de Vaud, elle et le comité de pilotage ont sélectionné plus de 70 traditions vivantes pour figurer sur la liste cantonale.

Selon Arianne Devanthéry, la bonne solution pour sensibiliser le public au PCI, c'est de le faire réfléchir à ce qu'est une tradition et de lui faire prendre conscience que chacun a son lot de traditions, reconnues ou non par la société. Les traditions peuvent être communautaires ou personnelles.

Bien qu'elle n'ait pas entendu parler du projet du PNR avant cet entretien, l'historienne est enthousiaste, mais se méfie des réactions, souvent spontanées, du public. Selon elle, le défi principal est de faire vivre ce Chemin des traditions vivantes. Les traditions sélectionnées par le PNR sont intéressantes et analysables sous plusieurs angles. Pourtant, afin d'éviter toute déception, elle suggère de commencer à attirer du public en lançant de petites manifestations, ne serait-ce que par respect pour les porteurs de traditions qui sont passionnés et très motivés à les mettre en lumière. Afin de faire venir les écoles, elle confirme les propos d'Isabelle Raboud-Schülé et suggère une affiliation aux programmes « Culture & Ecole » des cantons de Fribourg et Vaud. D'après Arianne Devanthéry, le public qui s'intéresse aux traditions vivantes est très varié : les familles, les retraités, les passionnés d'artisanats, les personnes très attachées au patrimoine suisse ou celles en quête d'un retour aux racines. Durant les Journées européennes du patrimoine qu'elle coordonne sur le canton de Vaud, elle souligne qu'elle assiste à un renouvellement de public et en attire un nouveau, plus jeune. Toutefois, elle

précise qu'il n'y a pas un public, mais des publics et qu'il faut s'adapter à chacun d'entre eux en mettant sur pied des animations diverses.

Proposant des visites de Lausanne à travers diverses thématiques, Arianne Devanthéry sait de par ces activités que le public aime vivre des expériences. Par exemple, un moment apprécié est la lecture de textes anciens à l'endroit où l'histoire se déroule. L'utilisation de la technologie est intéressante, mais doit être fonctionnelle et simple. Il est important de ne pas surcharger le visiteur et de bien sélectionner les éléments. Elle reste cependant convaincue que la technologie ne peut remplacer l'enthousiasme d'un guide, mais que des explications sonores peuvent toujours être utiles. Elle apprécie d'ailleurs utiliser son téléphone comme guide lors de ses visites.

6.3. Résultats de l'entretien avec Madame Roshier

Cheffe de projet en tourisme au RPS, Rianne Roshier est diplômée d'un Master en études interdisciplinaires du tourisme délivré par l'Université de Lausanne. Le RPS est l'association faîtière pour les parcs en Suisse et son rôle consiste entre autres à assurer la coordination de projets transparcs, notamment au niveau de la communication nationale, à inciter aux échanges de bonnes pratiques entre parcs, à les ancrer dans l'agenda politique, mais aussi à coopérer avec des organisations nationales et internationales. La Suisse recense un total de 19 parcs, 17 en exploitation et deux en cours de création.

Il n'y a pas de chiffre disponible quant à la fréquentation des parcs suisses, puisque le comptage des visiteurs est compliqué. En se référant à une publication d'étude menée par le RPS⁹, Madame Roshier peut cependant confirmer que la majorité des visiteurs des parcs est suisse et que l'âge moyen se situe entre 48 et 55ans.

Les traditions vivantes offrent, selon elle, une véritable identité et rendent une destination originale. Elle conseille un entretien avec sa collègue Madame Cécile Wiedmer, qui s'est occupée de la question du PCI pour les parcs suisses.

⁹ Étude menée par le RPS *Caractéristiques des visiteurs dans quatre parcs naturels suisses et leur valeur ajoutée touristique en 2018*

https://www.parks.swiss/ressourcen/pdf_dokumente/05_ueber_das_netzwerk/publikationen/fr/2018/Knaus_2018_sondage_visiteurs_valeur_ajoutee_parcs_def_fr.pdf?m=1542268420&

L'utilisation des technologies pour la mise en lumière des traditions vivantes a du potentiel, mais elle met en garde quant aux coûts que peut engendrer la constante mise à jour du système. Personnellement, elle favorise le contact humain, notamment la rencontre avec les porteurs de traditions. Le RPS encourage les collaborations entre acteurs touristiques et, selon Rianne Roshier, une approche intéressante serait d'inclure aux traditions vivantes les prestataires externes au projet du PNR, pour que, de leur côté, ils les mettent en avant auprès de leurs clients.

6.4. Résultats de l'entretien avec Madame Wiedmer

Cécile Wiedmer, diplômée ethnologue et archéologue de la préhistoire, est chargée de projet communication et culture au RPS. Elle s'occupe des questions liées au PCI pour les parcs. Le sujet n'a pas été abordé de la même manière par tous et le but du RPS était, entre autres, de faire un travail de base pour définir le PCI et déterminer son importance dans les parcs.

En 2017, un projet sur deux ans, pour lequel elle était responsable, a débuté. Il avait trois objectifs principaux. Le premier était la sensibilisation des collaborateurs des parcs, de toutes les personnes qui travaillent en collaboration avec les parcs ainsi que des responsables cantonaux pour les parcs et la culture aux traditions vivantes. Le deuxième était la définition commune des traditions vivantes et enfin, le dernier était le développement de mesures pour que la thématique fasse partie des activités des parcs. Ce projet a permis l'échange de bonnes pratiques entre les parcs et de discuter des difficultés rencontrées.

Hormis ce projet, le RPS a fait beaucoup d'actions autour des traditions vivantes. Il a créé un groupe de réflexion pour trouver des solutions à la mise en avant de cette thématique, en intégrant les chargés de projet des parcs et des chercheurs. De plus, il a proposé des shootings photo autour des traditions pour la communication, mis en place des cours pour guides pour les parcs afin d'apprendre aux participants à médiatiser les traditions vivantes et de faire comprendre leur importance dans la région concernée. Enfin, il a levé des fonds pour soutenir divers projets des parcs en lien avec les traditions vivantes.

Le PRS propose également quelques mesures ponctuelles pour sensibiliser le grand public aux traditions vivantes comme le marché des parcs suisses créé avec différents porteurs de

traditions qui a lieu sur la Place Fédérale à Berne, une exposition photos sur les paysages culturels forgés par les savoir-faire ou un concours Instagram autour des traditions vivantes dans les parcs.

Selon Cécile Wiedmer, il est important d'impliquer les acteurs locaux aux différents projets et offres liés aux traditions vivantes, qu'ils soient proches ou non de la tradition. Il faut également garder une marge de manœuvre lors du développement d'offres liées aux traditions puisqu'elles sont en constante évolution.

Le PNR est un des pionniers sur la question des traditions vivantes. Très intéressée par son projet, elle avait déjà eu une rencontre avec l'équipe du PNR et avait testé une partie de l'itinéraire. Selon elle, la région a du potentiel concernant la thématique. Afin d'attirer du monde, elle suggère de reprendre des éléments qui sont déjà en place et de les retravailler, de favoriser les collaborations avec des événements existants et de développer des partenariats. Il pourrait être intéressant de réussir à capter des personnes qui ne font pas la randonnée et de leur donner envie de la faire, rien qu'en trouvant un panneau au milieu du village de Charmey par exemple.

N'étant pas une grande adepte des applications, elle met en garde contre la gadgetisation de la technologie. Si cette dernière n'apporte aucun plus à la visite ou balade, elle ne voit pas l'intérêt de l'intégrer ; elle sait cependant qu'il faut s'adapter au public cible, en illustrant par exemple de manières différentes les informations. Elle avoue tout de même que ce pourrait être intéressant que les visiteurs puissent avoir accès aux contenus et informations ultérieurement à leur promenade.

6.5. Résultats de l'entretien avec Monsieur Roos

Frédy Roos, retraité, s'occupe de la forge de la Tzintre que son père et son grand-père ont exploitée jusqu'en 1998. L'ingénieur en mécanique a toujours aidé durant les week-ends et les vacances et, dès sa retraite, il voulut remettre à l'honneur la forge et le patrimoine qu'elle détient. Après avoir créé l'Association des amis de la forge, qui compte aujourd'hui quelque 300 membres, Monsieur Roos et la dizaine de guides bénévoles organisent des visites et quelques événements autour de la forge. C'est cette même Association qui a travaillé avec le PNR dans la phase exploratoire pour le Chemin des traditions vivantes.

Bien que la forge et maréchalerie ne soient pas considérées comme traditions vivantes du canton de Fribourg ni du canton de Vaud, le PNR l'a choisie comme une tradition de la Vallée de la Jagne. Monsieur Roos confirme que la forge a eu une place particulièrement importante à l'époque, puisque l'industrie forestière était très présente dans la région. Les forgerons créaient et réparaient les outils de bûcheronnage ; ils s'occupaient du ferrage des chevaux qui étaient utilisés pour déplacer les billons de bois, ainsi que du fer pour cercler les roues en bois des chars. Avec l'arrivée des moteurs, le père de Frédy Roos a élargi son activité à l'arrière de l'atelier et s'est mis à réparer les vélomoteurs et cyclomoteurs.

Il prend son rôle de porteur de tradition très à cœur puisqu'il essaye de faire connaître ce patrimoine par le biais de visites qu'il organise avec la dizaine de guides qui sont tous comme lui, passionnés. En collaboration avec l'office du tourisme de Charmey et le PNR, des visites de la forge sont organisées. Tous les premiers dimanches du mois, la forge est ouverte aux visiteurs. Des cours sont également organisés. Durant l'année 2019, ce sont 3'000 personnes qui ont visité la forge de la Tzintre. Le public est très varié : les écoles, les sorties d'entreprises, les anniversaires en famille ou encore les groupes de séniors. Et chaque année, l'événement majeur est organisé à l'extérieur de la forge à la St-Eloi. Fêté le 1^{er} décembre, Saint-Eloi est le saint patron des forgerons et des maréchaux-ferrants.

Motivé à faire connaître le patrimoine de la forge et les métiers y touchant, Frédy Roos est très ouvert à participer à de nouveaux événements sur place ou à l'extérieur. Il faut compter 1'000.- pour un déplacement à l'extérieur, puisqu'il a toute la logistique à prendre en compte ; mais, selon lui, le meilleur moyen de mettre la tradition de la forge à l'honneur est de faire en sorte que les visiteurs s'y arrêtent. Il suggère même de proposer des journées ou soirées à thème sur les anciens métiers ou des soirées-contes en lien avec ces métiers dans la Grange-Exposition située à côté de la forge.

6.6. Résultats de l'entretien avec Monsieur Gachet

Tavillonneur un peu par hasard, Monsieur Vincent Gachet exerce ce métier depuis 2000. Bien qu'il soit content d'être considéré comme un porteur de tradition, il ne sent pas sa profession en péril. Il a donc choisi de ne pas former d'apprenti, mais privilégie les

collaborations avec des jeunes qui se lancent dans le métier. La taille du marché n'étant pas très grande, Monsieur Gachet estime qu'il ne faut pas que le métier attire trop de monde.

Membre de l'Association des tavillonneurs romands, lui et ses compères ont lancé des cours de formation pour un brevet fédéral. Le SEFRI n'a cependant pas reconnu cette formation comme « brevet fédéral » puisque la partie alémanique n'a pas lancé de formation similaire, ce qui a quelque peu surpris l'association.

Des demi-journées de découverte, « Une vie de tavillon », sont organisées en collaboration avec le PNR, durant lesquelles les artisans retracent la vie du tavillon, de la forêt à l'atelier et une fois posé. Ces demi-journées ont lieu en octobre ou novembre, puisque ce sont les mois plus creux dans l'agenda de Vincent Gachet. Il participe également à des salons, généralement avec l'association plutôt qu'en privé. Les visiteurs qui s'intéressent aux tavillons veulent en général entreprendre des travaux. Monsieur Gachet étant passablement occupé avec les chantiers, il avoue ne pas vouloir ajouter des événements récurrents à son calendrier. Il accepte de participer de temps à autre à des manifestations que proposerait le PNR autour du tavillon ; cependant, il relève que les gens aiment voir la pose du tavillon. Emmener les gens sur les chantiers est impossible ; c'est pourquoi, lorsqu'il participe à une démonstration, il fait en sorte d'associer le tavillon à un autre type d'artisanat en lien avec le bois. Il attire l'attention sur la période à laquelle auraient lieu ces événements et privilégierait les périodes durant lesquelles il est moins occupé. Pour participer à une démonstration, il facture 300.- pour une demi-journée.

Fier que sa maison ait été retenue comme l'un des lieux emblématiques pour le tavillon, il aimerait proposer quelque chose de plus qu'un panneau explicatif. Il a pensé à exposer des outils, mais ne sait pas encore comment, ni sous quelle forme il pourrait proposer un aperçu du tavillon.

6.7. Résultats de l'entretien avec Monsieur Pasquier

Fraîchement retraité, Dominique Pasquier s'est toujours identifié au monde paysan. Ayant exercé le métier, il a inclus l'activité de conteur dans sa vie professionnelle suite à des problèmes de santé, après avoir l'avoir pratiquée pour le seul plaisir. Grâce aux quelques

personnes qui ont écrit les histoires qui se racontaient à l'époque, le conteur peut aujourd'hui les transmettre. Le canton de Fribourg a plusieurs recueils, contrairement à d'autres régions. On retrouve certaines histoires ailleurs, par exemple en Bretagne ou en Alsace, qui auraient voyagé grâce aux almanachs, ces calendriers lunaires et solaires. En effet, les personnes qui les écrivaient allaient lire ceux des voisins, utilisaient et adaptaient l'histoire à leur région.

Selon lui, il n'y a pas beaucoup de différences entre les contes pour adultes et les contes pour enfants, mis à part certaines catégories. S'ils entendent la même histoire, elle ne sera pas forcément comprise de la même manière par les enfants et les adultes. Les contes attirent ceux qui veulent revenir à quelque chose de simple. Souvent sollicité par des sociétés villageoises pour des théâtres ou des concerts, il a remarqué que certaines personnes qui ne seraient jamais venues à une soirée de contes auparavant viennent l'écouter. Il estime qu'il faut continuer de faire découvrir les contes.

Travaillant déjà avec le PNR, Dominique Pasquier est très intéressé à prendre part au projet, notamment pour une partie axée autour des contes. Il a énormément de contes en lien avec la Vallée de la Jigne, adore aller chercher des histoires et trouver des anecdotes. Il a déjà enregistré des contes pour l'Union Fribourgeoise du Tourisme que l'on peut retrouver sur des bornes aux restoroutes de la Gruyère et de la Rose à Estavayer-le-Lac. Cependant, selon lui, la présence du conteur diffère des enregistrements. Conter pour des groupes ne pose pas de problème ; il l'a déjà fait pour des groupes allant jusqu'à 250 personnes, même s'il avoue que ce n'est pas des plus confortables. À l'inverse, il a aussi conté pour des groupes de 3 personnes ; cependant, le minimum resterait une question économique. Pour chaque prestation, il demande CHF 350.-.

6.8. Résultats du questionnaire de Madame Sciboz

Étudiante en géographie à l'Université de Fribourg, Lauriane Sciboz a écrit son travail de Bachelor sur la thématique « *Le tourisme culturel au Pays-d'Enhaut : Disneylandisation et conséquences sur l'identité régionale. Quelles sont les conséquences socio-culturelles de la commercialisation du patrimoine pour la population locale du Pays-d'Enhaut* », qui s'intéresse à un tourisme plus doux, répondant aux principes du développement durable. Partie du thème la Disneylandisation des Alpes, elle a choisi de travailler sur le Pays-d'Enhaut, puisque contrairement aux autres stations des Alpes, la région se concentre sur le tourisme culturel.

Son travail a permis la conclusion suivante : en favorisant les relations interculturelles, en apportant de la modernité et en étant mené par la population locale, le tourisme culturel peut participer au renforcement de l'identité culturelle. Ceci est très important, puisque cela valorise, dynamise et donne une légitimité aux régions de montagne tout en réduisant leur marginalisation par rapport aux régions de plaine. Cependant, le tourisme culturel doit faire attention à quelques éléments : premièrement, il ne faut pas vivre dans le passé, c'est-à-dire qu'il faut laisser la population évoluer ; ensuite, éviter la muséalisation, cela signifie qu'il ne faut pas recréer des traditions du passé qui ne sont plus actuelles ; puis, éviter la mise en scène du patrimoine : on parle là d'éviter de déguiser la population pour faire plaisir aux touristes, et enfin laisser le temps d'entrer dans la culture de l'autre. Pour éviter ces écueils, il faut que la population locale mette elle-même en valeur son patrimoine. D'après Lauriane Sciboz, la population locale doit prendre conscience de son patrimoine. Ainsi elle pourra renforcer sa mise en valeur. C'est un cercle vertueux à mettre en marche.

6.9. Synthèse des entretiens semi-directifs

La diversité d'horizons des intervenants interrogées permet d'avoir l'avis de personnes du terrain ainsi que des spécialistes du domaine des traditions vivantes.

De manière générale, tous sont séduits par le projet du PNR. Quelques remarques ont toutefois été émises. Premièrement, il est très important d'inclure les locaux dans la mise en valeur de leur patrimoine. Il faut voir les indigènes comme le reflet des traditions et du patrimoine, ils doivent donc être en accord avec leur image. L'identité culturelle n'en sera que plus forte. Ensuite, il faut éviter toute sorte de muséalisation, c'est-à-dire qu'il ne faut pas à tout prix vouloir faire perdurer une tradition qui n'est plus actuelle. Enfin, les traditions ont été bien choisies et reflètent tout à fait la Vallée de la Jigne. On note peut-être le manque du savoir-faire touristique.

Les prestataires travaillant déjà avec le PNR, à savoir Messieurs Roos, Gachet et Pasquier sont tous enthousiastes à proposer leurs services pour des manifestations ou offres touristiques. Monsieur Gachet émet un peu plus de réserves, du fait de son emploi du temps chargé, mais n'est pas contre une sollicitation ponctuelle.

L'utilisation de la technologie, lorsque l'on touche aux traditions vivantes, ne constitue un frein pour aucun des interrogés. Toutefois, des mises en garde ont été faites : premièrement la technologie a un certain coût et son obsolescence est très rapide ; deuxièmement, il est important de réfléchir à la question du réseau et de la connexion internet tout au long du parcours. Dernièrement, il faut que son utilisation soit simple, pratique et qu'elle apporte un réel plus à l'expérience. Cependant, comme le confirme Monsieur Pasquier, des podcasts de contes ont déjà été enregistrés pour des restoroutes. Il est donc tout à fait faisable de le faire et selon Madame Devanthéry, il est toujours intéressant d'avoir du matériel enregistré à disposition. Tous préconisent de favoriser les rencontres avec les prestataires et les locaux.

En ce qui concerne la création de manifestations et d'événements, mieux vaut voir petit au début et reprendre des éléments déjà mis en place, plutôt que de vouloir proposer des nouveautés au risque d'être déçu et de décevoir les porteurs de traditions. Il faudrait donc adapter ce qui est déjà proposé et favoriser les partenariats.

Selon le RPS, les visiteurs des parcs se situent dans la moyenne d'âge de 48-55 ans. Pour les spécialistes du PCI, le public qui s'intéresse aux traditions vivantes rassemble les familles, les retraités, les fervents des traditions helvétiques ou de l'artisanat ou encore les personnes en quête d'un retour aux racines. Selon Madame Raboud-Schülé, le public qui se rendrait au Chemin des traditions vivantes serait surtout local, voire de Suisse Romande. Madame Devanthéry souligne qu'il n'y a pas un public, mais des publics, et il faut savoir s'adapter à chacun d'entre eux afin de leur proposer une expérience adéquate.

8. Analyse et synthèse de l'enquête quantitative

Dans ce chapitre, une analyse de l'enquête quantitative sera effectuée. Cela permettra de répondre à l'objectif 1 mentionné à la page 3, mais donnera des pistes pour répondre aux objectifs 2 et 3.

Les questionnaires se trouvent en annexe IX à la page 102.

8.1. Méthodologie de l'enquête

Le questionnaire quantitatif a été réalisé avec Google Forms. Il a été partagé sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn ainsi que sur WhatsApp, afin de toucher des professionnels du tourisme ainsi que des privés qui sont des visiteurs potentiels. Le questionnaire est resté en ligne 15 jours et 133 réponses d'un public suisse ont été récoltées ainsi que 23 réponses d'un public étranger. Un questionnaire francophone et un questionnaire anglophone ont été rédigés.

Les questionnaires étaient divisés en trois parties :

- Informations sociodémographiques
- Questions générales sur le PNR et le tourisme culturel
- Intérêt et attentes quant au Chemin des traditions vivantes

8.2. Informations sociodémographiques

Afin de connaître les caractéristiques des personnes interrogées, certains critères sociodémographiques ont été analysés. Sur les 156 personnes sondées, 53,3% étaient des femmes et 46,7% des hommes. Les tranches d'âge les plus représentées étaient les catégories 19-25ans (46,9% des sondés) et les 26-35 (29,5%). L'explication la plus plausible est que ce sont ces catégories qui sont les plus présentes sur les réseaux sociaux.

Le graphique ci-dessous représente les lieux d'habitation des sondés. Parmi eux, ce sont majoritairement des habitants des cantons francophones, Vaud, Genève, Neuchâtel et le Jura. Une autre partie des sondés provenait des cantons bilingues, Fribourg et Valais. Finalement quelques habitants du canton de Berne et un habitant du canton d'Argovie ont également répondu à l'enquête. Dans la catégorie « Autres pays », ce sont principalement des Belges, Australiens, Étatsuniens, Chiliens, Suédois, Finnois, Norvégiens et Allemands qui ont répondu au sondage. Sur les 156 personnes sondées, plus des 2/3 vivent dans un village et 1/3 dans une ville.

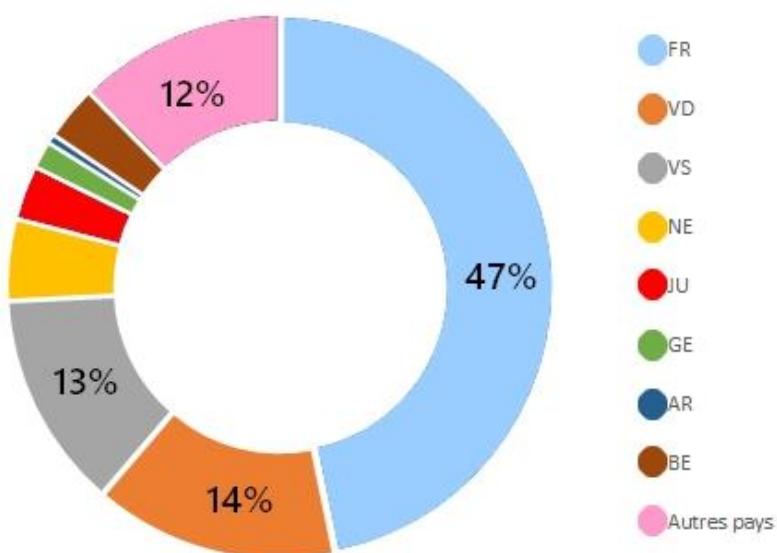


Figure 4 : Cantons d'habitation des sondés

Source : données de l'auteure

Le niveau de formation a également été évalué. 43,5% ont un Bachelor, 21,15% un Master et 16% ont suivi un apprentissage. Les 19,35% restant ont soit terminé l'école obligatoire, soit une maturité gymnasiale ou professionnelle, soit un doctorat.

Enfin, le secteur économique dans lequel les sondés travaillent a été demandé. Seulement 8,33% des sondés ont répondu à cette question. Sur les 34% des personnes ayant répondu, 60% travaillent dans le secteur tertiaire, 27% dans le secondaire et le reste dans le primaire.

8.3. Questions générales sur le PNR et le tourisme culturel

Il a d'abord été demandé aux interrogés s'ils avaient déjà entendu parler du PNR. 56,4% des sondés en avaient déjà entendu parler, que ce soit par des connaissances, de la publicité,

leurs études ou parce qu'ils sont de la région. Pourtant, sur les 156 interrogés, uniquement 45 personnes s'y sont déjà rendues, ce qui représente 28,8%.

126 interrogés estiment pratiquer du tourisme culturel qu'ils définissent comme la visite de musées ou de lieux historiques, la participation à des festivals ou à des fêtes traditionnelles, se laisser tenter par la nourriture locale ou encore expérimenter des rencontres avec des locaux.

Bien que 98% des interrogés soient sensibles à la sauvegarde du patrimoine de génération en génération, ce que représente le PCI est une notion très vague pour la plupart d'entre eux. Beaucoup ont cité les traditions comme exemple, d'autres ont seulement précisé qu'il est intangible, mais pour plusieurs, la nature serait incluse dans le PCI.

Lorsqu'ils ont été interrogés quant aux traditions vivantes, il est intéressant de soulever que les personnes ayant répondu au sondage anglophone ont toutes donné une définition correcte des traditions vivantes, sans citer d'exemples, alors que dans le sondage francophone, beaucoup d'exemples ont été cités, mais une bonne partie des interrogés ne savaient pas ce qu'elles représentent.

8.4. Intérêts et attentes quant au Chemin des traditions vivantes

97,4% des interrogés se disent prêts à découvrir le sentier une fois qu'il sera mis sur pied. Pour les quelques-uns qui ne sont pas intéressés par le projet du PNR, les raisons varient entre le désintérêt quant aux traditions ou à la région ou par manque de proximité. La plupart des répondants aimeraient partager cette expérience avec leur conjoint, leur famille ou entre amis.

Seulement 1,28% ne participerait pas aux diverses manifestations ou événements qui seraient organisés. Pour les autres, ce sont majoritairement des événements autour de la gastronomie qui les intéresseraient.

57% seraient d'accord de prendre part à des balades accompagnées par un guide. Ils aiment l'aspect vivant de la marche, préfèrent avoir quelqu'un qui puisse donner des anecdotes et informations supplémentaires et surtout pouvoir poser des questions. Les 43% autres préfèrent découvrir par eux-mêmes, être libres et pouvoir se balader à leur rythme.

Plus de la moitié se rendrait en voiture jusqu'au départ du chemin. 23% aimeraient utiliser les transports en commun, pour autant que les correspondances ne soient pas trop compliquées et que le chemin soit facilement accessible par ce moyen de transport. Une minorité aimeraient s'y rendre en mobilité douce. Le reste n'a pas d'avis sur la question de la mobilité jusqu'au chemin.

78% s'arrêteraient en chemin pour manger dans un restaurant, mais seulement 21% y passeraient la nuit dans un hébergement.

Tableau 1 : Suggestions des sondés concernant le chemin.

Inclure les habitants de la région afin de favoriser les synergies
Proposez différents parcours de différentes durées et difficultés afin que chaque participant puisse avoir un chemin qui lui soit adapté
Ce serait bien que la promenade soit interactive, qu'il y ait un fil rouge qui guide le visiteur tout au long du parcours
Réalité augmentée pour voir des scènes de tradition du passé
Le plus naturel possible
Accessible à vélo
Évitez en haut en bas pour les personnes d'un certain âge ou avec un léger handicap
Ludique avec pourquoi pas une option avec une espèce de escape game ou jeu le long de la balade en option.
Éventuellement utiliser la technologie pour guider les visiteurs
Qu'il soit bien indiqué, les panneaux bien imaginés et instructifs
Mettre les panneaux en plusieurs langues
Prévoir des ravitaillements fréquents
Pourquoi pas proposer à la location de vélo/trottinettes électriques capables d'effectuer la balade (grosses roues)
Avoir des sortes de postes qui impliquent les 5 sens pour avoir une immersion totale
Varier les sens (toucher, vue, goût, écoute, odorat)
rendre ça ludique le plus possible! J'avais vu lors d'un parcours sur un sentier historique, on pouvait scanner un QR code sur des panneaux dans plusieurs post, ceux-ci nous envoyait sur une bande son avec explication l'histoire du lieu sous forme de conte
Pensez aux enfants (participation active et ludique / cf. souci de transmettre vraiment des souvenirs), aux personnes plus âgées ou handicapées pour ne pas exclure d'emblée une part de la population. Donc des parcours variés, dont on pourrait choisir quelques tronçons).
Préciser le dénivelé et le niveau pour pas que les gens soient étonnés en arrivant !
Qu'il y ait des zones ombragées, des bancs, des places de pic-nic... Et surtout des poubelles
Mettre en avant le visuel (images, objets concrets, des éléments qui invitent les personnes à s'y rendre)
Rendre l'expérience immersive et ludique

Pas de routes goudronnées, pas en bord de route!
Utiliser le réseau officiel de randonnée pédestre
Qu'ils sont accessibles à toute personne (par ex. enfant, personne à mobilité réduite, en chaise roulante, etc.)
Si possible adapté aux personnes à mobilité réduite, enfants et personnes âgées, poussettes
Mettre suffisamment de poubelles et de panneaux pour demander aux gens de respecter les lieux
Il faut choisir un bel itinéraire
Utiliser des chemins déjà existants
Que l'on puisse acheter ou savoir où acheter les produits traditionnels présentés.
Faire une boucle, plus facile pour les personnes en voiture
Mettre des bancs pour les personnes fatiguées, wc sur le trajet
Des tarifs abordables si possible
Pouvoir faire le sentier par étape, afin que ce soit accessible à un maximum de personnes. Enfants, personnes âgées...
Proposer une expérience aussi personnalisable que possible. Par exemple si quelqu'un aimerait ce conteur, que ce soit possible, si quelqu'un ne le prend pas, lui offrir d'autres prestations intéressantes. Surtout que chacun puisse réaliser son chemin selon ce qui lui correspond le plus.
Utiliser les sentiers balisés
Un maximum dans la nature / forêt / passer dans les villages
Rendez les panneaux les plus attractifs possibles et visuels. Avec pourquoi pas un peu d'interactivité. Des choses à ouvrir, écouter, sentir, toucher, etc.
Qu'il soit facile d'accès
Chemins pédestres surtout hors route cantonal
Adapter la distance à chacun (enfants, personne âgée...) faire des tours de différentes tailles
Possibilité d'acheter des produits/souvenirs locaux sur place
Proposer la possibilité de produire soit même un produit local, s'initier à une tradition
Possibilité d'acheter à manger ou à boire sur le parcours.
Make it blend in with the natural landscape
Include posters detailing the tradition!
Resting seats in various places of beauty
Easy to walk, but make sure it looks like a trail, not a road.
The path should be accessible to all levels of fitness with bench seats every so often to sit and take in the scenery or rest.
Camping spots, fire in places and composting toilets. Also connect with local bewelcome, couch surfing, and Airbnb guides and hosts.

Source : données de l'auteure – tableau repris tel quel

Le tableau ci-dessus a été créé et les réponses à la question « Avez-vous des suggestions concernant le chemin ? » ont été retranscrites telles quelles, à l'exception des réponses « non ». Les résultats obtenus seront analysés dans la partie 8.5.3.

Seulement un quart des sondés ne téléchargeraient pas l'application, car ils ne voient pas d'intérêt à la télécharger pour ensuite la supprimer ou préfèrent oublier leur téléphone le temps de la balade. Pour ceux qui la téléchargeraient, ils aimeraient qu'elle comporte des informations supplémentaires, des plans, des photos, de la réalité augmentée ou virtuelle, un quizz ou des points de vue.

Les sondés ont également été interrogés sur les infrastructures qu'ils aimeraient retrouver sur le chemin. Majoritairement, ce sont les bancs et aires de pique-nique, suivis de toilettes, d'aires de jeux qui ont été proposés. Quelques sondés ont également ajouté des points de vue, des fontaines à eau, des poubelles, des points de ravitaillement en chemin, des abris et une zone pour camper.

8.5. Analyse de l'enquête quantitative

Pour pouvoir répondre à l'objectif 3 de ce travail qui concerne les recommandations, plusieurs questions en lien avec les attentes concernant le chemin ont été posées aux sondés.

8.5.1. Intérêt pour le sentier et les manifestations organisées autour du sentier

Tout d'abord, il a été demandé s'ils étaient intéressés à visiter le sentier. Sur les 156 personnes sondées, il n'y a que quatre réponses négatives : la peur de nuire aux traditions en amenant trop de touristes et de nuire à la nature, un handicap physique, un désintérêt pour le PNR et un désintérêt pour la visite de ce sentier. Les réponses positives varient, mais prédominent l'intérêt pour la culture, les traditions, la marche et la curiosité.

Il n'y a qu'un très faible pourcentage qui ne prendrait pas part à des manifestations organisées autour des traditions. Les types de manifestations qui intéressent les sondés sont principalement des ateliers auxquels ils peuvent prendre part : par exemple, participer à des initiations et s'essayer à des activités ; d'autres sont attirés par tout ce qui touche à la gastronomie : apprendre à faire des spécialités de la région, avec notamment, le fromage. Plusieurs idées d'événements autour de la culture sont également ressorties, comme des concerts de musique traditionnelle, des manifestations historiques dans l'idée des fêtes médiévales de St-Ursanne, des manifestations où le savoir-faire est mis à l'honneur avec par

exemple la peinture et l'artisanat. Les caractéristiques communes qui ressortent majoritairement des idées proposées par les sondés sont la participation du public, les cinq sens mis à contribution, et l'authenticité.

Les balades accompagnées d'un guide ou d'un conteur intéressent un peu plus de la moitié des sondés ; pour le reste, ils préfèrent une balade seuls. Selon les sondés qui prendraient part à ce type de promenade, il serait intéressant d'avoir un accompagnateur amenant des informations supplémentaires et créant un côté original à la sortie. Cependant ils mettent notamment en garde contre l'excès d'informations, l'importance liée au fait que l'accompagnateur doit bien connaître la région puisqu'il doit être à même de répondre à un maximum de questions. L'un des sondés propose des guides agréés comme en France. Certains craignent pour le prix de l'activité et d'autres ont des préavis quant à la taille du groupe et la durée de la balade.

8.5.2. Moyens de transport et accès

Concernant le déplacement jusqu'au Chemin des traditions vivantes, la plupart des 156 sondés prendraient leur propre voiture. Cependant, une partie aimerait pouvoir s'y rendre en transports en commun ou en mobilité douce, à savoir à pied ou à vélo. Il serait intéressant que ces personnes puissent trouver sur l'application ou sur internet les informations relatives aux arrêts de bus les plus proches des postes ou des endroits où laisser les vélos si le chemin ne leur est pas adapté.

8.5.3. Suggestions quant au chemin

Il était intéressant de laisser aux sondés la possibilité de faire part de leurs suggestions concernant le chemin. Plusieurs idées ont été proposées, comme le montre le Tableau 1 aux pages 44-45. Ces idées sont très intéressantes et donnent des pistes de réflexion pour les recommandations.

Concernant l'itinéraire, plusieurs suggestions ont été faites. Premièrement, les sondés ont proposé de la diversité dans les parcours. En effet, plusieurs personnes aimerait des parcours de longueurs différentes, si possible en forme de boucle. Ils ont également fait part de leur envie d'avoir un itinéraire accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux poussettes. De plus, ils ont suggéré l'utilisation de sentiers déjà existants, les plus naturels

possibles et éviter les routes et bords de routes. Enfin, ils aimeraient également avoir des informations quant au dénivelé du parcours.

La mobilité douce a également été suggérée, c'est-à-dire de rendre le chemin accessible aux vélos ou de proposer des locations de vélos et de trottinettes.

L'interactivité est recherchée : qu'elle inclue l'utilisation des technologies, notamment avec la réalité augmentée ou virtuelle, les cinq sens ou encore des quizz et jeux.

Les sondés veulent vivre une expérience. Ils aimeraient pouvoir la personnaliser, c'est-à-dire choisir d'être accompagnés ou non d'un guide. Certains souhaitent également pouvoir s'initier à telle ou telle tradition durant leur promenade. D'autres veulent pouvoir rencontrer les locaux, et suggèrent des synergies avec les habitants. Enfin, ils aimeraient que cette randonnée ait un prix accessible.

8.6. Synthèse de l'enquête quantitative

L'enquête a été soumise à 156 personnes de tout âge et de tout horizon, à une échelle locale ainsi qu'internationale. Les réponses obtenues ont montré que le PNR n'est pas vraiment connu du public, et ceci même si la majorité des sondés vivent sur le territoire du PNR ou dans les alentours.

Les traditions vivantes sont une notion très vague aux yeux du public. Cependant, l'intérêt est présent pour visiter le Chemin des traditions vivantes, en compagnie d'amis, de sa famille ou même seul. Plusieurs ont fait part de leur envie d'accessibilité pour tous : personnes à mobilité réduite, séniors, poussettes et mobilité douce comme les vélos et trottinettes. L'accès en transports publics est notamment important pour une partie des sondés.

Ils ont montré un intérêt très net à participer à des événements autour des traditions vivantes, en particulier ceux auxquels ils peuvent activement prendre part. La gastronomie est très recherchée dans les événements selon l'avis des sondés.

Plusieurs suggestions ont été émises concernant l'itinéraire, l'interactivité de la promenade, l'infrastructure à mettre en place ainsi que ce que doit comporter l'application.

9. Benchmark de projets similaires

Dans ce chapitre, des projets similaires sont analysés afin de voir ce qui est fait autour des sentiers thématiques et de pouvoir proposer des idées originales sans présenter la même chose que les autres. La plupart des projets analysés ci-dessous ont été repris de l'enquête quantitative ainsi que du site internet du RPS ; cependant, un tri préalable a été effectué afin d'analyser uniquement les sentiers didactiques culturels. Les éventuels événements organisés autour des projets ont également été listés.

9.1. Listing des projets similaires – non exhaustif

Le Sentiers des légendes de la Gruyère, Fribourg

Le Sentier des légendes de la Gruyère entre Echarlens et Vuippens comporte six kilomètres sur lesquels on retrouve une vingtaine de contes et légendes de la région expliqués sur des panneaux illustrés. Trois parcours sont proposés de diverses longueurs et durées (La Gruyère Tourisme, 2020a).

Le Tour du Lac de la Gruyère en réalité augmentée, Fribourg

Grâce à l'application Novilé, il est possible de faire le tour du Lac de la Gruyère de manière ludique. Le tour complet est divisé en sept tronçons qui comprennent chacun entre trois et cinq panneaux explicatifs. L'application propose des animations, des informations sur la faune et la flore, la géologie et l'histoire du lac. De plus, elle offre une chasse au trésor (Novilé, 2019a).

Sur l'application, on choisit le tronçon à effectuer, puis une description est proposée. Les détails quant à la distance, le dénivelé et la durée sont spécifiés ainsi que les thèmes abordés par tronçon. Une carte permet de se géolocaliser, de pointer toutes les fromageries et les arrêts de bus à proximité du sentier (Novilé, 2019b).

Le Sentier des fromageries, Fribourg

Reliant la Maison du Gruyère de Pringy à la fromagerie d'alpage de Moléson, le sentier des fromageries transmet aux visiteurs le savoir sur la fabrication du fromage. 12 panneaux informatifs en trois langues mettent à disposition des informations sur l'agriculture en

montagne et la fabrication des fromages fribourgeois, le Gruyère et le Vacherin. Durant la saison estivale, les visiteurs peuvent assister à la fabrication artisanale du fromage en alpage (Traditions vivantes, 2012b).

Les bisses en Valais

Sur le site internet les-bisses-du-valais.ch, il est possible de s'inscrire et d'obtenir des renseignements pour des balades accompagnées, durant lesquelles l'histoire des bisses est retracée. La faune et la flore, la géologie et la lecture du paysage sont également traitées par l'accompagnateur durant la balade. Cette dernière est adaptée selon les participants et en fonction de la météo. Des sorties sur le thème de la découverte du patrimoine culturel sont également possibles (Les bisses du Valais, 2014).

Le chemin des planètes de St-Luc, Valais

Ce chemin de 13 kilomètres représente la traversée à pied du système solaire, le tout à échelle réduite. La distance entre les planètes correspond à un million de kilomètres en réalité. Des télescopes interactifs ont été installés ainsi que des panneaux informatifs afin de permettre une découverte ludique de cette balade. Les planètes sont représentées par des œuvres d'art. Des promenades guidées peuvent être organisées sur demande (Val d'Anniviers, 2020).

Balade gourmande de la St-Martin, Jura

La balade gourmande de la St-Martin est une marche d'une dizaine de kilomètres durant laquelle des postes de dégustation de spécialités de la St-Martin sont proposés. La marche se fait sur inscription au prix de 68.- dès 16 ans, 21.- pour les enfants entre 6 et 15 ans et gratuit pour les plus jeunes (St-Martin, 2020).

Le Musée en plein air Ballenberg, Berne

Le Musée en plein air Ballenberg est une fondation privée qui collectionne, promeut, préserve et pérennise l'architecture rurale traditionnelle suisse. Maisons et ateliers aménagés par du mobilier typique sont représentés. C'est un centre culturel vivant qui propose diverses manifestations tout au long de l'année (Ballenberg, musée suisse en plein air, 2020a). Pour 2020, le musée avait prévu le Festival de la famille ainsi que le Marché de l'artisanat, qui ont

été annulés à la suite de la crise sanitaire. La Journée des costumes et danses folkloriques reste programmée. Durant ces manifestations, danses traditionnelles, gastronomie et artisanat devaient ou seront mis à l'honneur (Ballenberg, musée suisse en plein air, 2020b).

Tour du Lac de Pérrolles, Fribourg

Le tour du Lac de Pérrolles est une balade de huit kilomètres au long de laquelle quelque 19 postes permettent aux enfants de se distraire avec des jeux et devinettes (Fribourg Région 2020b).

Une course de dix kilomètres est organisée sur le parcours du tour du Lac de Pérrolles. À la suite de la crise sanitaire, la 39^e édition n'a pas encore eu lieu et le comité souhaite ne pas annuler l'événement pour cette année (Tour du Lac de Pérrolles, 2020).

Sentier viticole Salquenen- Sierre, Valais

Le sentier viticole permet de relier Salquenen à Sierre tout en traversant des villages viticoles et des vignes. Les 80 panneaux explicatifs situés sur le chemin permettent de s'informer sur les différents cépages, l'histoire et les techniques de vinification et également la vie des vignerons et travailleurs de la vigne. Les visiteurs commencent leur périple au Musée du Vin du Valais à Salquenen et la terminent au Château Villa à Sierre, où les expositions du musée sont temporairement accueillies. L'itinéraire prévoit également un endroit où les sens sont mis en éveil : le vignoble de Chivirau propose de toucher et déguster 34 cépages. Le parcours est facilement accessible en transports en commun (Valais Promotion, 2020).

La Marche des cépages organisée chaque année en septembre se déroule sur le parcours du sentier viticole. Plus de 40 vignerons proposent leurs produits à déguster. L'inscription coûte 30.- sur place et 25.- en prévente sur internet (Marche des cépages, 2020).

La Voie suisse, Lucerne et Uri

Pour fêter les 700 ans de la Suisse, un itinéraire de 35 kilomètres le long de la partie sud du Lac des Quatre-Cantons a été créé. Le parcours est divisé en plusieurs étapes et il est possible d'emprunter les transports publics entre certains tronçons. Certains sont même accessibles aux personnes à mobilité réduite. La balade retrace les étapes historiques de la Confédération (Suisse tourisme, 2020). Des places de jeux et des attractions ont été aménagées pour les

enfants. Des forfaits pour les groupes et les écoles peuvent être organisés sur demande (Erlebnisregion Mythen, 2020).

Sentier Nature de Moutier, Berne

Le Sentier Nature de Moutier s'étend sur moins d'un kilomètre et propose six panneaux didactiques sur le thème de la nature. Plantes et animaux caractéristiques du site sont représentés. Les panneaux permettent également de répondre au questionnaire disponible en ligne sur le site de la commune de Moutier ou auprès de l'office du tourisme et de trouver le nom des arbres numérotés sur le parcours. Des visites guidées peuvent être organisées sur demande pour les groupes (Jura Trois-Lacs, 2020).

Les divers sentiers du Parc Jura Vaudois, Vaud

Le Parc Jura Vaudois propose divers sentiers thématiques dont par exemple celui du Sentier de la Ballade à Béatrix, qui retrace sur deux kilomètres l'histoire du Château de St-Cergue, entre mythe et réalité (Parc Jura Vaudois, 2020a), ou encore le Sentier du sapin à Siméon, qui informe sur les richesses naturelles et l'exploitation forestière du Parc (Parc Jura Vaudois, 2020a).

Via Salina à Ste-Croix, Vaud

La Via Salina retrace l'évolution du réseau de voies carrossables reliant Ste-Croix à Vuitebœuf. De l'époque néolithique à aujourd'hui, l'histoire riche de cet itinéraire est à découvrir grâce aux panneaux didactiques mis en place (Canton de Vaud, 2014).

Vias du Fromage, Fribourg et Vaud

Les Vias du Fromage sont deux itinéraires, entre Bellegarde et les Avants pour le Gruyère AOP et l'Etivaz et les Avants pour l'Étivaz, qui retracent les voies de communication de l'époque, qu'on empruntait pour le transport et la commercialisation du fromage. Les deux parcours sont divisés en 21 étapes et permettent ainsi aux visiteurs de choisir les tronçons qu'ils veulent effectuer. L'application mobile permet de se localiser, donne diverses informations sur la marche et fait office de guide interactif (PNR, 2015b).

Sentier des Comtes, Fribourg

Entre Gruyère et Montbovon, un sentier de 17 kilomètres a été aménagé et les villages traversés proposent des contes autour de leur histoire. On découvre également des anciens bâtiments et chapelles. Le sentier est accessible en transports publics (La Gruyère Tourisme, 2020b).

La Balade de Seprais, Jura

Ce musée à ciel ouvert est une exposition vivante à laquelle de nouvelles œuvres sont ajoutées chaque année. Ce sont principalement des sculptures. Actuellement il y en a une soixantaine réparties sur le parcours (Balade de Serpais, 2020).

Le Sentier agrosylvicole, Fribourg

Ce sentier de 12 kilomètres permet de découvrir 65 essences forestières grâce à des panneaux explicatifs. D'Estavannens à Montbovon, l'itinéraire traverse les villages typiques (La Gruyère Tourisme, 2020c).

Parcours découverte « Architecture rurale », Fribourg

Cet itinéraire traverse le village de Grandvillard et permet de découvrir 14 bâtisses de divers styles architecturaux typiques paysans. Les plus vieux bâtiments datent du 16^e siècle (La Gruyère Tourisme, 2020d).

Sentier Panoramique du Gô à Anzère, Valais

Ce sentier possède des vues panoramiques sur la vallée du Rhône (Anzère Tourisme, 2020a). Chaque 2^e samedi de mars, une balade gourmande est organisée sur ce même tracé. Une dizaine de stands sont installés pour permettre aux visiteurs de goûter aux divers produits de la région. L'inscription coûte 60.- pour les adultes et 35.- pour les enfants (Anzère Tourisme, 2020b).

Sentier didactique la Grande Cariçaie, Vaud

Le sentier didactique permet de découvrir la réserve naturelle de la Grande Cariçaie grâce aux panneaux explicatifs. Les familles et classes d'école peuvent en apprendre plus sur la façon

d'entretenir la réserve, sa faune et sa flore et diverses informations (Estavayer-le-Lac, Payerne et Région, 2020).

Sentier de la sorcière, Fribourg

Le parcours autour du Lac Noir permet de découvrir sept légendes de la Singine durant la saison estivale. L'Office du Tourisme du Lac Noir propose également aux enfants un « set de la sorcière » afin de profiter pleinement du tour. Il coûte 15.- et inclut des friandises, l'accès à une attraction ainsi que la participation à un concours pour gagner une nuit dans un chalet d'alpage (Schwarzsee Tourismus, 2020).

Sentier botanique du Moléson, Fribourg

Quelque 150 plantes et fleurs sont étiquetées chaque printemps pour permettre aux visiteurs de les identifier. Durant le premier dimanche du mois de juillet et le premier du mois d'août, deux fêtes et des visites guidées sont organisées (La Gruyère Tourisme, 2020e).

Les sentiers scouts, Fribourg

À l'occasion du 100^e anniversaire des scouts fribourgeois, des sentiers didactiques ont été créés partout dans le canton. Leur but est de faire découvrir le mouvement scout tout en étant à l'extérieur et en s'amusant. Les parcours de quatre à neuf kilomètres sont parsemés de panneaux didactiques (Scouts fribourgeois, 2020).

Chemin d'expérience de Jaun, Fribourg

Les élèves de Jaun ont été amenés à mettre sur pied un sentier thématique. « L'histoire diabolique du trou de la grand-mère » est le projet créé par les élèves. L'itinéraire s'adresse aux familles et aux curieux. Il est composé de neuf postes traduits en français et anglais par les élèves (La Gruyère Tourisme, 2020f).

Le chemin du bois, parc naturel Thal, Soleure

Ce sentier de cinq kilomètres propose de découvrir la forêt ainsi que les produits naturels du bois à travers les installations de l'artiste Sammy Deichmann (Holzweg Thal, 2020a). En constante évolution, les œuvres exposées à ciel ouvert sont régulièrement changées, à l'image de la forêt et des paysages qui eux aussi évoluent au fil du temps. Le parcours est accessible

en transports en commun (Holzweg Thal, 2020b). Plusieurs événements sont organisés tout au long de l'année en lien avec le chemin : le festival de la corde, la randonnée des familles, pour laquelle la balade est guidée et un barbecue est organisé, ou encore le déjeuner de contes de fées sur le chemin (Holzweg Thal, 2020c).

À la découverte de l'invisible, parc national, Grisons

Cet itinéraire de cinq kilomètres permet aux enfants, grâce à un guide virtuel sur smartphone, de voir ce qu'ils ne peuvent pas repérer à l'œil nu. Le guide propose des histoires en lien avec l'endroit où se situe le visiteur. Il est possible pour les visiteurs de ramener un livret et un CD afin de réécouter les histoires. Les documents sont disponibles au centre du Parc national à Zernez ou via une application gratuite (RPS, 2020a).

Le chemin des lutteurs, parc naturel Diemtigtal, Berne

Ces deux kilomètres offrent un aperçu de la lutte suisse ainsi que des traditions et coutumes locales grâce à des panneaux explicatifs. Un pavillon a été aménagé pour exposer l'équipement des lutteurs (RPS, 2020b).

L'ECOsentier la nature pas-à-pas, parc du Doubs, Jura

L'itinéraire de trois kilomètres invite à découvrir les gestes à faire au quotidien pour être un écocitoyen. Les six panneaux répartis sur le sentier proposent des défis et un quizz sur l'eau, l'énergie et l'alimentation. De plus, chaque année, la ville de La Chaux-de-Fonds ainsi que l'ECOsentier fêtent les nouvelles naissances de l'année et proposent de planter un arbre sur le parcours pour les familles concernées (ECOsentier, 2020).

Musée Skansen à Stockholm, Suède

Le musée Skansen est le plus ancien musée en plein air du monde. On y découvre des maisons et fermes typiques du territoire suédois. Les enfants représentent la majorité des visiteurs, c'est pourquoi un grand nombre d'activités leur sont adressées : il y a des places de jeux, ils peuvent faire des tours à dos de poney, aider aux tâches quotidiennes au chalet et à la ferme durant la saison estivale et certains week-ends, des séances de chant sont organisées pour les enfants. Le musée a même mis en place une salle de cours pour que les écoles

puissent venir y apprendre diverses matières et découvrir de nouvelles thématiques comme la nourriture et les traditions (Skansen, 2020).

9.2. Analyse du benchmark

Il n'y a que peu d'événements organisés autour des divers sentiers ou, du moins, ces événements ne sont pas mis en avant par les sites internet, les offices du tourisme répondants ou des organes de promotion.

Les éléments mentionnés sur la liste du point 9.1 ont été choisis en fonction des similitudes au niveau de l'infrastructure qui sera mise en place par le PNR, à savoir les panneaux explicatifs.

Seuls les musées à ciel ouvert proposent de réels échanges avec des professionnels comme l'a mentionné Madame Raboud-Schüle : « il faut à mon avis ne pas se contenter de baliser un chemin pédestre de panneaux, mais créer des possibilités de rencontres ».

Les événements organisés sont en lien avec la gastronomie, le sport, ou proposent une interaction avec des acteurs du milieu concerné. Ces éléments correspondent aux envies mentionnées par les participants à l'enquête. Ils sont, pour la plupart, payants, se font sous forme d'inscription et la publicité est faite sur le site du sentier ou par des organes de promotion. Seul le parc naturel Thal propose des manifestations en lien avec son sentier et à l'attention des enfants et des familles.

10. Recommandations liées au projet

Ce chapitre propose des recommandations quant au projet du PNR, définies grâce aux entretiens qualitatifs et à l'enquête quantitative. Il expose également deux études de cas de balades immersives proposées.

10.1. Recommandations faites à la suite de l'enquête quantitative

10.1.1. Éléments indispensables

Concernant l'infrastructure à proposer le long du parcours, il est indispensable d'installer des bancs pour que les visiteurs puissent s'asseoir. Certains ont demandé à ce que des points de vue soient indiqués, et il pourrait être intéressant de mettre un banc à chaque point de vue si le relief le permet. Des poubelles devraient également être installées le long du sentier de manière à ce que les randonneurs puissent y déposer leurs déchets. Pour les familles, il pourrait être bien de prévoir une place de jeux pour que les enfants puissent s'amuser. Cet endroit pourrait également accueillir des WC, des tables de pique-nique ainsi que des poubelles. Pour tout ce qui est des bancs et tables de pique-nique, le PNR pourrait s'adresser aux divers clubs service de la région, comme le Rotary ou les Lions, afin de les sponsoriser.

Quant à l'application *Vias du fromage*, elle devrait être accessible même sans connexion internet. Il existe plusieurs applications de géolocalisation qui ne demandent pas de réseau. Cette application doit également comporter le détail du parcours. Selon les réponses des sondés, certains ont émis le souhait que des tronçons de l'itinéraire puissent être sélectionnés et que toutes les informations relatives à ces derniers soient accessibles (dénivelés, longueur, durée et niveau de difficulté).

Enfin, les sondés ont manifesté un vif intérêt pour les manifestations en lien avec la gastronomie. La Gruyère étant une région avec de nombreuses spécialités, dont le fromage homonyme ; le PNR a tout intérêt à proposer un événement autour de son terroir.

10.1.2. Éléments conseillés

Concernant l'application, elle pourrait proposer des activités, des restaurants ou même des hébergements dans la région de façon à ce que les visiteurs puissent s'y arrêter si bon leur

semble. Il serait également judicieux de mentionner les divers points de ravitaillements qui se trouvent sur le sentier ou à proximité.

De plus, le côté ludique que veut proposer le PNR avec ses énigmes et sa chasse aux trésors satisfait les attentes des visiteurs. Pour que tous puissent y avoir accès, le jeu pourrait se faire soit à partir de l'application, soit sous format papier, dont on pourrait trouver des exemplaires aux points de départs (Maison Cailler et au cimetière de Bellegarde) ou dans les offices de tourisme de Bellegarde et de Charmey. Les réponses aux questions seraient accessibles sur l'application une fois le quizz terminé, ou sur le site du PNR pour les utilisateurs de la version papier.

Puisqu'une partie des sondés souhaite pouvoir accéder au sentier en transports publics, des horaires pourraient être affichés aux extrémités du parcours ainsi qu'aux points proches d'arrêts de bus. L'application pourrait également signaler aux visiteurs que tel ou tel lieu emblématique dispose d'un accès aux transports publics à proximité.

10.2. Recommandations faites à la suite des entretiens qualitatifs

Plusieurs des acteurs questionnés ont relevé le fait qu'il ne fallait pas forcément créer de nouveaux événements, mais qu'il serait intéressant de reprendre des événements déjà existants et de les adapter pour faire un lien avec le chemin des traditions vivantes.

Il a été plusieurs fois recommandé d'intégrer les locaux à la promotion de leur patrimoine. En effet, comme l'ont mentionné Mesdames Raboud-Schülé et Sciboz, les locaux sont le reflet de la région et doivent se sentir en harmonie avec l'image qui est véhiculée de leur patrimoine. Il ne faut pas muséifier les traditions vivantes, mais bien les laisser s'adapter et évoluer. Il faut éviter les clichés.

Pour plusieurs des acteurs interrogés, il faut favoriser les rencontres entre les visiteurs et les porteurs de traditions. Il faudra évidemment tenir compte de l'emploi du temps de chacun, comme l'a soulevé Monsieur Gachet, et les approcher pour avoir leurs avis et idées, comme avec Monsieur Roos, qui en a suggéré quelques-unes.

Enfin, il est important de s'adapter aux publics que l'on essaie de toucher. Par exemple, Madame Wiedmer suggère d'illustrer le guide par une fourmi pour les enfants, si le support utilisé est l'application. Chaque public a des attentes et il faut en tenir compte.

10.3. Etudes de cas de balades immersives

10.3.1. Les Soundwalks en Valais

Le géologue Thierry Basset propose des balades immersives et musicales en Valais. Le projet né d'une musicienne valaisanne, Emilie Vuissoz, a pour but de créer des sons en direct à partir d'éléments naturels. Accompagnée par le percussionniste Didier Métrailer et l'ingénieur son Yves Metry, les artistes s'inspirent de l'environnement et des paroles du géologue pour créer des sons. « Les sons sont captés en direct puis enregistrés par le musicien. La musique est construite par superposition de couches rythmiques, à l'image des strates géologiques. »

Les Soundwalks géologiques permettent de vivre une expérience originale durant laquelle Thierry Basset apprend aux participants à décoder les traces du temps. Grâce aux casques audio, les participants peuvent profiter de la musique créée en direct par les musiciens. Les lieux divergent, mais le concept reste le même. La balade dure deux heures pour CHF 44.- et ne requiert pas de conditions physiques particulières (Geol, 2020).

10.3.2. L'entreprise Akken, révélatrice de territoires

Akken est une entreprise française qui se présente comme révélatrice de territoires. Le concept est de proposer des écoutes immersives et sonores dans des sites culturels (Akken, 2020) avec des objets du quotidien détournés comme supports (Le Centre des monuments nationaux, 2018). Les visiteurs bénéficient de témoignages, interviews et anecdotes des habitants du coin, grâce à des supports qui reprennent la technologie actuelle. Les audio se composent également de bruitages et de musique pour accompagner les visiteurs (Akken, 2020). L'entreprise a pour but de révéler l'invisible, le sensible et l'humain des sites à travers divers modes de découverte (L'incubateur du patrimoine, 2020).

Voici deux exemples d'écoutes immersives créées par Akken :

SonoPluie : la balade SonoPluie se déroule accompagnée d'un parapluie connecté et géocalisé, auquel on branche un casque auditif. Cette réalité augmentée auditive sous parapluie permet une immersion pendant laquelle on entend des experts du site que l'on découvre, qui donnent des explications, mais également des habitants ou habitués du coin qui partagent leurs anecdotes et impressions (Akken, 2017). La Maladrerie de St-Lazare (France3, 2019), l'Office du tourisme de Crémieu (Entre-deux-Mers tourisme, 2020), Cauterets (Office du Tourisme de Cauterets, 2020) et le Château des Ducs de Bretagne (Digital Samovar, 2012) sont quelques-uns des sites qui ont opté pour des balades SonoPluie.

Le confident connecté : il s'agit d'un dispositif immobile sous forme de fauteuil ou d'accoudoir (L'incubateur de patrimoine, 2020). Le confident connecté permet au visiteur de choisir et de profiter des histoires auditives qui lui sont proposées grâce à son interface tactile (Akken, 2020). Le Château de Vincennes (L'incubateur du patrimoine, 2020), l'Office du tourisme du Pays d'Ancenis et le Musée d'Arts de Nantes utilisent le confident connecté pour élargir leur offre.

10.3.3. Idées à retirer de ces deux cas

La balade immersive est un élément intéressant et innovant qui pourrait attirer de nouveaux visiteurs. Afin de pallier la question du réseau, l'application pourrait fonctionner hors connexion une fois téléchargée. L'accès aux divers contenus préenregistrés serait donc possible tout au long de l'itinéraire. Des podcasts de Dominique Pasquier, de Frédy Roos, de Vincent Gachet ou même des anecdotes de villageois pourraient être enregistrées pour que les visiteurs puissent s'immerger durant leur promenade. De la même manière, un extrait du Ranz des vaches serait disponible pour ceux qui ne connaîtraient pas le chant ou ceux qui souhaiteraient le réécouter.

Le fait de disposer de ces éléments sur l'application pallierait le problème du dépôt des audioguides. En effet, puisque l'itinéraire ne forme pas une boucle, si le dispositif était proposé sous la forme d'audioguide prêté, la question du dépôt de l'audioguide serait problématique. L'application permet aux visiteurs une certaine liberté dans le choix de la

distance qu'ils veulent parcourir ainsi que des horaires auxquels ils veulent faire la randonnée. Gratuite, elle permet également une balade originale pour un plus grand nombre.

En Suisse, seulement 8% des adultes ne posséderaient pas un Smartphone (Deloitte, 2018). En se basant sur ces chiffres-là, on se rend compte qu'on ne péjore qu'une petite partie de la population. La majeure partie des informations serait tout de même disponible sur les panneaux explicatifs ainsi que sur le dépliant.

11. Offres à mettre en place autour des traditions

Dans ce chapitre, divers offres, forfaits et événements sont proposés afin d'attirer du monde sur le Chemin des traditions vivantes. La promotion de ces propositions est également développée.

11.1. Propositions générales

11.1.1. Concours photo sur les réseaux sociaux

Le PNR a divers manières à disposition pour se faire connaître et donner envie aux gens de venir. Par exemple, il peut organiser un concours photo sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook, à l'instar du RPS, en proposant aux gens de publier une photo de la région, d'une tradition ou d'un paysage. On peut imaginer que la plus belle photo gagne un prix, par exemple une place ou entrée pour l'une des propositions ci-dessous.

11.1.2. Panier pique-nique du terroir

De la même manière, le PNR peut jouer sur son patrimoine culinaire en proposant le pique-nique du terroir. Sur son site internet, le PNR pourrait proposer aux visiteurs de se procurer un « panier de pique-nique » sur réservation soit auprès de l'office du tourisme de Charmey, soit auprès de l'office du tourisme de Bellegarde. Ce panier pourrait comprendre par exemple : du fromage de la région, un pain paysan, de la viande séchée de la Gruyère et une tranche de gâteau bullois. On peut même imaginer que les visiteurs adultes reçoivent une petite bouteille de Vully. Le visiteur n'aurait qu'à venir avec son propre sac à dos. Les services ainsi que les verres seraient fournis avec le pique-nique. Évidemment cette option peut essayer de s'adapter aux différents régimes alimentaires et ne serait disponible que sous réservation au préalable.

11.1.3. Programme « Culture & École »

Le PNR devrait s'affilier au programme « Culture & École » du canton de Fribourg, ont confirmé les expertes du PCI des cantons concernés par le territoire du PNR, à savoir Madame Raboud-Schülé et Madame Devanthéry. En effet, ce programme vise à encourager « le développement et la diffusion auprès des écoles d'offres de médiations culturelles de qualité

afin de soutenir l'accès et la sensibilisation à la culture de manière équitable pour l'ensemble des élèves du canton de Fribourg. » (Etat de Fribourg, 2020).

Pour ce faire, il suffit de rendre un dossier pédagogique que le PNR aura préparé. Ce dossier présentera le projet et le PNR, ainsi que les informations pratiques, un lien avec le plan d'étude et des pistes d'activités à réaliser avec les élèves avant, pendant ou après l'offre (Etat de Fribourg, 2020). Le PNR peut par exemple proposer une visite de la forge de la Tzintre, pour faire un lien avec les métiers d'antan.

11.2. Offres concrètes

11.2.1. Balade contée

Le conteur Dominique Pasquier a fait part de son intérêt pour le Chemin des traditions vivantes. Il dispose déjà de plusieurs histoires en lien avec la région. Les sondés ayant répondu à l'enquête quantitative ont également manifesté un intérêt à participer à des balades guidées ou contées. Il serait intéressant de proposer des balades d'environ cinq kilomètres, en fonction des tronçons choisis, accompagnées et contées par Dominique Pasquier. Ces balades se feraient sur inscription auprès des offices du tourisme de Bellegarde, Charmey et Bulle ainsi que sur le site du PNR. Il est tout à fait envisageable d'imposer un nombre de personnes minimum et maximum afin que ce soit rentable pour le PNR et agréable pour les participants. Le conteur facture CHF 350.- sa prestation. Pour que l'activité reste accessible autant à des familles qu'à des individus, il ne faudrait pas dépasser les CHF 25.- par adulte et les CHF 12.- par enfant jusqu'à 16ans. Un forfait famille serait tout à fait envisageable. Le PNR pourrait commencer par proposer une date par mois ou tous les deux mois durant la belle saison, afin de voir l'intérêt du public et, s'il est enthousiaste, il pourrait augmenter le nombre de balades contées.

11.2.2. Après-midi ou soirée contes et légendes

Dans la même idée, le PNR peut proposer un après-midi ou une soirée contes et légendes présenté par Dominique Pasquier. Comme il n'y a, selon lui, pas beaucoup de différences entre les contes pour adultes ou pour enfants, les représentations seraient être ouvertes à tous, indépendamment de l'horaire choisi. Le PNR pourrait proposer deux après-midis et deux

soirées par année afin de ne pas trop charger le programme du conteur. Les événements auraient par exemple lieu à la Grange de la forge de la Tzintre, comme l'a proposé Frédy Roos, et pourraient être suivis d'un goûter pour les représentations d'après-midi et d'un apéritif pour les représentations de soirée. La représentation débuterait par une visite de la forge présentée par Frédy Roos ou un membre de son équipe, et les contes et légendes de Dominique Pasquier feraient certainement un lien avec la forge ou les métiers d'antan.

La Grange d'exposition de la forge a une capacité de 50 personnes ce qui signifie que des inscriptions seraient obligatoires afin de garantir une place aux participants. La location de la Grange d'exposition s'élève à CHF 150.- et, comme mentionné au point 11.2.1., Dominique Pasquier facture CHF 350.- sa prestation. Il faudrait donc facturer CHF 20.- par adulte et CHF 10.- par enfant de moins de 16 ans.

11.2.3. Pique-nique des familles

Le PNR pourrait proposer chaque année le pique-nique des familles. Le but serait que toutes les familles intéressées parcourent une partie de l'itinéraire jusqu'à un point de rendez-vous communiqué par le PNR où tout le monde se retrouverait pour un pique-nique. Cet endroit pourrait être l'aire de pique-nique recommandée au point 10.1.1., ou si le PNR n'est pas en mesure de proposer un tel endroit, il pourrait demander l'autorisation d'organiser cet événement au départ des télécabines à Charmey. En effet, cet endroit dispose de sanitaires ainsi que d'un espace assez grand pour accueillir des familles. Le PNR proposerait des guides qui partent de chaque extrémité du parcours, afin d'accompagner les familles qui le souhaitent jusqu'au lieu de rassemblement. Le PNR organiserait le feu pour les personnes qui souhaitent faire des grillades et pourrait, si le budget le permet, mettre des boissons à disposition ou quelques apéritifs comme des chips ou cacahuètes. Des jeux et activités en lien avec les traditions vivantes pourraient être organisés pour les familles.

11.2.4. Festival du patrimoine culinaire du PNR

La plupart des participants à l'enquête quantitative ont montré un intérêt pour des manifestations en lien avec la gastronomie. Le PNR ayant labellisé plusieurs spécialités de son terroir sous le slogan « Au rythme de la nature » (PNR, 2020b), il pourrait organiser un festival qui mette à l'honneur ces produits. Parmi les produits labellisés, on retrouve la fondue et le

Gruyère AOP, qui font le lien avec le Chemin des traditions vivantes. Ce festival pourrait également mettre en scène quelques traditions comme le tavillon, afin de promouvoir le patrimoine immatériel.

Le PNR pourrait convoquer les différents producteurs, et soit facturer l'emplacement pour le festival, soit demander un pourcentage des recettes des ventes.

11.2.5. Souper-théâtre en patois

La jeunesse de Cerniat crée et joue des pièces de théâtre en patois, tous les deux à trois ans au mois de novembre, avec collecte à la sortie (Thierry Andrey, membre de la jeunesse de Cerniat, communication personnelle, 19.05.2020). Le PNR pourrait proposer une collaboration avec la jeunesse et organiser un souper-théâtre pour le public, ce qui amènerait plus de monde au théâtre. La manifestation ayant lieu au Restaurant de la Berra à Cerniat (T. Andrey, CP, 19.05.2020), le PNR pourrait s'occuper de toute la partie communication. Le restaurant sert des menus typiques comme la fondue ou les macaronis de chalet à CHF 22.- la portion (Restaurant de la Berra, 2018). Le PNR peut proposer à la jeunesse ainsi qu'au restaurant un forfait de CHF 45.- par personne sans les boissons. Les bénéfices pourraient ensuite être répartis selon les arrangements faits au préalable.

11.2.6. Forfait dormir sur la paille et balade accompagnée

Parmi les propositions des participants à l'enquête quantitative, celle qui suggère des synergies avec les habitants de la région est particulièrement intéressante, puisqu'elle reprend des idées des acteurs interrogés dans la partie 7 de ce travail. La Vallée de la Jougne étant une région rurale, il pourrait être original de créer un forfait incluant la balade accompagnée et un hébergement peu commun : dormir sur la paille.

À Charmey, la famille Schuwey propose ce type de séjour pour la somme de CHF 28.- par adulte dès 16 ans et CHF 12.- par enfant jusqu'à 10 ans, +CHF 1.- par année d'âge entre 11 et 15 ans, petit-déjeuner compris (La Gruyère Tourisme, 2020g). Cette nuit pourrait être combinée avec une balade accompagnée d'un guide et durant laquelle les visites des divers lieux représentatifs (forge de la Tzintre, Electrobroc, Maison Cailler, etc.) seraient incluses dans le prix. Afin d'être compétitif, le PNR devra évidemment discuter des prix avec ses

collaborateurs pour proposer un forfait global plus attractif que la somme des diverses prestations. En collaborant avec la famille Schuwey, le PNR peut proposer un tarif original.

11.2.7. Collaboration avec la Fête du Fromage à Gruyères

Pour suivre les conseils de Madame Wiedmer et favoriser les collaborations concernant les événements déjà existants, le PNR pourrait s'associer à la Fête du Fromage organisée chaque année par l'Office du tourisme de Gruyères (La Gruyère Tourisme, 2020h) et mettre sur pied, en parallèle, une journée portes ouvertes de la fromagerie de Charmey, comme c'est déjà le cas dans son offre « *De la fabrication à l'affinage* ». Cette activité proposée en juillet, en août et en septembre est payante, CHF 20.- dès 16 ans et CHF 10.- dès 6 ans, et l'inscription est obligatoire (PNR, 2020c).

11.2.8. Proposition d'un calendrier des événements

Voici un calendrier des suggestions susmentionnées en fonction des événements déjà proposés par le PNR, selon son calendrier disponible sur son site internet.

Tableau 2 : Calendrier des événements

Janvier	Mars	Mai		Juin	Juillet
Après-midi conté	Soirée contée	Collaboration avec la Fête du Fromage	Balade contée	Pique-nique des familles	Balade contée
Août	Septembre		Octobre	Novembre	Décembre
Festival des produits du terroir	Balade contée	Après-midi conté	Soirée contée	Souper-théâtre en patois	Soirée contée

Source : créé par l'auteure

Les dates fixes sont à choisir en fonction des jours de la semaine. Pour les balades contées, il faudrait les organiser plutôt les week-ends ; les après-midis contés pourraient avoir lieu les mercredis après-midi, puisque les enfants ont congé, ou en week-end, et les soirées contées tous les soirs de la semaine. La Fête du Fromage a lieu le premier dimanche du mois de mai (La Gruyère Tourisme, 2020h). Le Souper-théâtre a lieu en novembre (T. Andrey, CP, 19.05.2020).

Concernant le Pique-nique des familles, le PNR devrait choisir un samedi du mois de juin et sélectionner une deuxième date en cas de mauvais temps. Le Festival des produits du terroir pourrait avoir lieu un samedi ou dimanche de la fin du mois d'août, de préférence après les vacances du bâtiment.

11.3. Promotion

Concernant ces propositions d'événements susmentionnés, la promotion peut se faire à travers plusieurs canaux et auprès de divers organes.

Premièrement, il faut utiliser le site internet du PNR pour faire la promotion de tous les événements qu'il organise. Sous son onglet Agenda, il propose déjà ses propres offres ou les offres externes. Le PNR pourrait également faire afficher des pop-ups pour ses grands événements à venir. Il lui est également loisible faire de la promotion via les newsletters.

Deuxièmement, le PNR doit passer par les divers offices du tourisme de la région pour promouvoir les manifestations qu'il organise. En approchant les offices de Bellegarde, Charmey, Bulle et Gruyères, le PNR touche les touristes de passage dans la région. Il peut également étendre sa promotion aux offices du tourisme de Fribourg, Romont, des Mosses, Rougement, Château-d'Œx et Gstaad pour toucher un public qui n'avait pas comme première destination la région concernée par le projet.

Troisièmement, le PNR peut également s'adresser au RPS pour assurer la promotion de ses événements sur son site internet. En effet, le site internet du RPS possède une rubrique « Evénements » sur laquelle les manifestations organisées par les différents parcs sont détaillées.

Enfin, il doit informer tous les hébergements régionaux des événements à venir pour que les hôteliers et propriétaires puissent en faire part à leurs clients.

12. Limites du projet

Comme l'a relevé Madame Raboud-Schülé, le public local est celui qui sera le plus concerné par le projet du PNR. C'est lui qui reflète l'image des traditions et donc celle de la région. Les touristes dans la région viennent principalement de Suisse Romande et sont à la recherche de vraies traditions. Selon ce point de vue-là, la région a beaucoup de potentiel, selon Madame Wiedmer. Il ne faudra donc pas uniquement compter sur un public étranger.

Également relevé par Mesdames Raboud-Schülé et Roshier, la rencontre avec les acteurs locaux permet une expérience particulière. Il faut encourager les collaborations et éviter de laisser reposer ces traditions uniquement sur des panneaux explicatifs. Il est possible pourtant que certains acteurs ne veuillent pas ou n'aient pas le temps de participer au projet.

Selon le Guide des pratiques de la gestion des destinations touristiques rédigé par l'UNESCO en 2014, les manifestations sont de bons stimulants touristiques : le fait d'avoir plusieurs manifestations a pour effet d'attirer un grand nombre de nouveaux visiteurs dans la destination. Ce même guide défend également l'idée que les manifestations sont des vecteurs de fierté locale et développent l'esprit communautaire en proposant autant aux visiteurs qu'aux locaux des moments festifs auxquels ils peuvent participer (OMT, 2014, p.126). Les manifestations sont donc une bonne approche pour attirer du monde sur le sentier et faire connaître le PCI de la Vallée de la Jagne. Il est cependant important de garder à l'esprit que le public agit de plus en plus spontanément, comme l'a soulevé Madame Devanthéry et qu'il est possible que les personnes inscrites à un événement ne viennent pas, tout comme il est possible que des personnes non inscrites veuillent absolument participer à une activité.

L'utilisation de la technologie permet aux visiteurs de vivre de nouvelles expériences, et cette stratégie a été choisie par plusieurs pays, afin de booster les produits touristiques culturels de base (OMT, 2018, p.40). Cependant il faut tenir compte des coûts qu'elle engendre, comme le souligne Madame Roshier, ainsi que son obsolescence selon Madame Raboud-Schülé.

Conclusion

Ce travail de Bachelor aura permis de montrer l'intérêt du public aux traditions vivantes ainsi qu'au projet du PNR, et ce grâce à l'enquête quantitative. En effet, même si la définition du PCI et des traditions vivantes reste quelque peu floue, leur transmission de génération en génération est importante aux yeux du public. Certaines recommandations ont pu être proposées quant à ses attentes concernant le sentier, mais également quant à l'adaptation de l'application. En effet, celle-ci a un fort potentiel, puisqu'elle peut ajouter un côté immersif à la promenade. Deux cas d'étude ont permis de trouver des idées et des pistes pour mettre sur pied ce type de balades.

Les acteurs travaillant sur le terrain ou les spécialistes des thématiques liées aux traditions vivantes ont également confirmé le potentiel du projet que met sur pied le PNR ; cependant, ils ont émis quelques recommandations pour une mise en tourisme du Chemin des traditions vivantes qui soit respectueuse des coutumes et de leurs garants.

Le Chemin des traditions vivantes est un produit simple dont le concept est largement répandu, comme démontré par le benchmark au chapitre 8.2. ; cependant sa thématique est originale et actuelle, comme discuté avec Madame Wiedmer. Pour rendre son projet plus attractif, plusieurs propositions d'événements ont été suggérées au PNR ainsi qu'un calendrier, afin de ne pas entrer en interférence avec les manifestations déjà existantes et de les espacer un maximum sur toute l'année.

Certaines limites ont tout de même été identifiées concernant le projet, comme la provenance du public ou les possibilités d'utilisation de la technologie. En effet, les entretiens qualitatifs ont permis de connaître l'avis des personnes de terrain et des spécialistes de la thématique sur les barrières qui entourent le projet.

Ce travail a lui-même été soumis à différentes limites qu'il est utile de mentionner. Premièrement en ce qui concerne l'enquête quantitative, le nombre de sondés aurait pu être augmenté. En passant par les plateformes des offices du tourisme ou organes de promotion, un plus large public ainsi que les amateurs de ce type de randonnées auraient pu être touchés. Cela aurait permis de proposer plus de recommandations quant aux attentes concrètes du public. Deuxièmement en ce qui concerne les entretiens qualitatifs, toutes les personnes au

préalable choisies pour répondre à un entretien n'ont pas pu être interrogées. De plus, la crise sanitaire n'a pas permis une rencontre avec tous les acteurs sollicités.

Références

- Akken. (2017). *Archives janvier 2017*. Récupéré sur <http://www.akken.fr/2017/01/>
- Akken. (2020). *Accueil*. Récupéré sur <http://www.akken.fr/>
- Anzère Tourisme. (2020a). *Sentier Panoramique du Gô*. Récupéré sur <https://www.anzere.ch/tourisme-ski-spa/sentier-panoramique-952.html>
- Anzère Tourisme. (2020b). *Balade culinaire « Rallye du Gô »*. Récupéré sur <https://www.anzere.ch/tourisme-ski-spa/balade-culinaire-rallye-1028.html>
- Association régionale de la Gruyère. (2020). *Economie*. Récupéré sur <http://www.regiongruyere.ch/fr/economie/infogeneraleseco/>
- Ballenberg, musée suisse en plein air. (2020a). *Qui sommes-nous ?*. Récupéré sur <https://www.ballenberg.ch/fr/musee>
- Ballenberg, musée suisse en plein air. (2020b). *Manifestations*. Récupéré sur <https://www.ballenberg.ch/fr/agenda/apercu> (visité le 29.04.2020)
- Buchs, D., Steinauer, J. (2018). *Poya*. [PDF]. Traditions vivantes.
- Canton de Vaud. (2014). *Via Salina*. [PDF]. Récupéré sur https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/sipal/fichiers_pdf/107_VIA_ALINA.pdf
- Cantorama. (2020). *Accueil*. Récupéré sur <https://www.cantorama.ch/?page=index&lang=fr>
- Centre CIOFF Suisse. (2011). *Répertoire fribourgeois des traditions vivantes*. Récupéré sur http://www.cioff.ch/SPCI/textes/Repertoire_Fribourg_Traditions_Vivantes.pdf
- CODE-QR.net. (2020). *Définition des flashcodes et présentation*. Récupéré sur <http://www.code-qr.net/definition.php>
- Deloitte. (2018). Le smartphone est au coeur de nos vies - Seuls 8% de la population suisse n'en possèdent pas encore. [Communiqué de presse]. Zurich.
- Desvallées, A. (2003). De la notion privée d'héritage matériel au concept universel et expensif du patrimoine : retour sur l'histoire et sur quelques ambiguïtés sémantiques. In Cardin, M., *Actes du colloque Médias et Patrimoine. Le rôle et l'influence des médias dans la construction d'une mémoire collective* (pp. 19-35). Québec, Canada : Université Laval
- Dévanthéry, A., Chenu, L., Sandoz, S., Steinauer, J. (2018). *Tavillonage*. [PDF]. Traditions vivantes.
- Devanthéry, A., Matos-Wasem, R. (2014). Patrimoine culturel immatériel et tourisme en Suisse, jadis et aujourd'hui. In Eggman, S., Taufer, B., Camp, M-A. (Ed). *Destination : patrimoine culturel immatériel, un dialogue interdisciplinaire* (pp 23 - 45). Chronos.
- Dictionnaire historique suisse. (2011). *Ranz des vaches*. Récupéré sur <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011889/2011-11-30/>
- Digital Samovar. (2013). *SonoPluie*. [Vidéo]. Récupéré sur <http://www.digitalsamovar.com/spectacles/sonoplui>
- ECOsentier. (2020). *ECOsentier*. Récupéré sur <http://www.ecosentier.ch/>
- Electrobroc. (2017). *Barrage de Montsalvens et centrale de Broc*. [PDF]. Récupéré sur <https://www.electrobroc.ch/upload/Panneau%20Montsalvens%20-%20Broc.pdf>

- Entre-deux-Mers tourisme. (2020). *SonoPluie*. Récupéré sur <https://www.entredeuxmers.com/offre/sonoplui/>
- Erlebnisregion Mythen. (2020). *Informations générales sur La Voie Suisse*. Récupéré sur <https://www.erlebnisregion-mythen.ch/fr/erlebnisse/sommer/la-voie-suisse/informations-generales-sur-la-voie-suisse/>
- Estavayer-le-Lac, Payerne et Région. (2020). *Sentier didactique*. Récupéré sur <https://www.estavayer-payerne.ch/fr/P12710/sentier-didactique>
- Etat de Fribourg. (2020). *Culture & Ecole*. Récupéré sur <https://www.friportail.ch/fr/culture/presentation-du-programme>
- Etat de Vaud. (2019). *LOI sur le patrimoine mobilier et immatériel*. Récupéré sur <https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/446.12?key=1551809399171&id=f9bd60c5-294f-400c-819e-9ea617afad4>
- Etat de Vaud. (2020a). *Patrimoine immatériel et traditions vivantes*. Récupéré sur <https://www.vd.ch/themes/culture/patrimoine-mobilier-non-cantonal-et-immatieriel/patrimoine-immateriel-et-traditions-vivantes/>
- Etat de Vaud. (2020b). *Prix Fondation Vaudoise pour la Culture*. Récupéré sur <https://www.vd.ch/themes/culture/patrimoine-mobilier-non-cantonal-et-immatieriel/patrimoine-immateriel-et-traditions-vivantes/prix-fondation-vaudoise-pour-la-culture/>
- Etat de Vaud. (2020c). *Narcisses*. Récupéré sur <https://www.vd.ch/themes/culture/patrimoine-mobilier-non-cantonal-et-immatieriel/patrimoine-immateriel-et-traditions-vivantes/nature-et-univers/narcisses/>
- Fédération fribourgeoise des Chorales. (2020). *Présentation*. Récupéré sur <http://www.chant.ch/la-federation>
- France 3 Hauts-de-France. (2019). *Des parapluies connectés pour visiter la Maladrerie à Beauvais*. [Vidéo]. Récupéré sur https://www.youtube.com/watch?time_continue=116&v=NFDHuFTjJb8&feature=emb_title
- Fribourg Région. (2020a). *Forge de Charmey*. Récupéré sur <https://www.fribourgregion.ch/fr/P20011/forge-de-charmey>
- Fribourg Région. (2020b). *Tour du Lac de Pérrolles*. Récupéré sur <https://www.fribourgregion.ch/fr/V930/tour-du-lac-de-perrolles>
- Géoconfluences. (2017). *Disneylandisation*. Récupéré sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/disneylandisation>
- Geol. (2020). *Soundwalks*. Récupéré sur <https://www.thierrybasset.ch/index.php/soundwalks-geologiques>
- Graezer Bideau, F. (2014). « Traditions vivantes », une catégorie bonne à penser ? Le cas de la Suisse in Bondaz, J., Graezer Bideau, F., Insart, C. & Leblon, A. +(Ed.), *Les vocabulaires locaux du « patrimoine » : traductions, négociations et transformations*. Pp.123-144. Lit Verlag, Münster
- Hertz, E., Graezer Bideau, F., Leimgruber, W., Munz, H. (2018). *Politiques de la tradition : Le patrimoine culturel immatériel*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Histoire ferroviaire suisse. (2013). *29 janvier 1912 : Bulle-Les Marches*. Récupéré sur <https://histoireferroviaire.wordpress.com/tag/ceg/>

- Holzweg. (2020a). *Startseite*. Récupéré sur <http://www.holzwegthal.ch/>
- Holzweg. (2020b). *Ihr Besuch*. Récupéré sur <http://www.holzwegthal.ch/holzweg.html>
- Holzweg. (2020c). *Veranstaltungen*. Récupéré sur <http://www.holzwegthal.ch/veranstaltungen.html>
- ICOMOS. (1964). *Charte Internationale sur le conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964)*. Venise.
- Jura Trois-Lacs. (2020). *Sentier Nature, Moutier*. [PDF]. Récupéré sur <https://www.j3l.ch/fr/V1650/sentier-nature-moutier>
- L'incubateur du patrimoine. (2020). *Akken*. Récupéré sur <http://www.lincubateurdupatrimoine.fr/Les-Start-Up2/AKKEN>
- La Balade de Séprais. (2020). *Accueil*. Récupéré sur <http://www.balade-seprais.ch/index.php?page=presentation>
- La Bénichon du pays de Fribourg. (2020). *C'est quoi La Bénichon ?*. Récupéré sur <http://www.benichon.org/fr/la-benichon-c-est-quoi.html>
- La Gruyère Tourisme. (2020a). *Au pays des Légendes de La Gruyère*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/P10763/au-pays-des-legendes-de-la-gruyere>
- La Gruyère Tourisme. (2020b). *Sentier des Comtes*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/V226/sentier-des-comtes?group=44>
- La Gruyère Tourisme. (2020c). *Sentier agro-sylvicole*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/V292/sentier-agro-sylvicole>
- La Gruyère Tourisme. (2020d). *Parcours découverte "Architecture rurale"*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/V238/parcours-decouverte-architecture-rurale>
- La Gruyère Tourisme. (2020e). *Sentier botanique Moléson*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/V233/sentier-botanique-moleson>
- La Gruyère Tourisme. (2020f). *Chemin d'expérience de Jaun*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/V239/chemin-d-experience-de-jaun>
- La Gruyère Tourisme. (2020g). *Domir sur la paille Schuwey Gebhard & Michèle*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/P7413/dormir-sur-la-paille-schuwey-gehard-michele?group=302>
- La Gruyère Tourisme. (2020h). *La Fête du Fromage à Gruyères*. Récupéré sur <https://www.la-gruyere.ch/fr/P7042/fete-du-fromage-a-gruyeres>
- Larousse. (2020). *Selfie*. Récupéré sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/selfie/10910839>
- Le Centre des monuments nationaux. (2018). *Présentation de la Start-Up Akken*. [Vidéo]. Récupéré sur https://www.youtube.com/watch?time_continue=30&v=7F3COEk0Lls&feature=emb_title
- Lehalle, E. (2011). Le tourisme culturel. Voiron : Territorial Editions.
- Les bisses du Valais. (2014). Balades accompagnées*. Récupéré sur <https://www.les-bisses-du-valais.ch/fr/Balades-accompagnees/>
- Marche des cépages. (2020). *Informations*. Récupéré sur <https://marchedescepages.ch/>

- Markouss, W. (2019). Le tourisme conventionnel rapport un tiers de plus que le tourisme conventionnel. *La Vie Eco*.
- Mesot, R. (2016). *Jaun et son cimetière*. Récupéré sur <https://notrehistoire.ch/entries/0z8bARXGBn2>
- Ministère de la Culture de France. (2014). *La législation sur le patrimoine culturel immatériel au Japon*. Récupéré sur <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Patrimoine-culturel-immatériel/Politique-du-PCI/La-legislation-sur-le-PCI-dans-le-monde/La-legislation-sur-le-patrimoine-culturel-immatériel-au-Japon>
- Novié. (2019b). [Application].
- Novilé. (2019a). *Accueil*. Récupéré sur www.novile.ch
- Observatoire valaisan du tourisme. (2018). *La place du patrimoine immatériel dans le tourisme*. Récupéré sur <https://www.tourobs.ch/fr/articles-et-actualites/articles/id-7107-la-place-du-patrimoine-immatériel-dans-le-tourisme/>
- OFC. (2012). *Informations*. Récupéré sur <http://www.lebendigetraditionen.ch/informationen/index.html?lang=fr>
- OFC. (2014a). *Rapport du groupe d'experts pour l'établissement d'une Liste indicative du patrimoine culturel immatériel en Suisse*. Récupéré sur https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/patrimoine-culturel-immatériel/mise-en-_uvre/liste-indicative-du-patrimoine-culturel-immatériel-en-suisse.html#49_1543503698667_content_bak_fr_home_kulturerbe_immaterielles-kulturerbe_umsetzung_vor
- OFC. (2014b). *Liste indicative du patrimoine culturel immatériel en Suisse*. Berne : OFC.
- OFC. (2016). La Fête des Vignerons inscrite à l'UNESCO. *Communiqué de presse*. Berne : OFC.
- OFC. (2017a). *Liste des traditions vivantes en Suisse*. Récupéré sur https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/patrimoine-culturel-immatériel/mise-en-_uvre/liste-des-traditions-vivantes-en-suisse.html
- OFC. (2017b). Actualisation - Liste des traditions vivantes. Récupéré sur https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/patrimoine-culturel-immatériel/mise-en-_uvre/actualisation--liste-des-traditions-vivantes-en-suisse.html
- OFC. (2017c). Le Carnaval de Bâle inscrit à l'UNESCO. *Communiqué de presse*. Berne : OFC.
- OFC. (2017d). *Actualisation de la Liste des traditions vivantes de Suisse*. [PDF]. Berne : OFC.
- OFC. (2018). La gestion du danger d'avalanches inscrite à l'UNESCO. *Communiqué de presse*. Berne : OFC.
- OFC. (2019a). Les Processions de la Semaine sainte à Mendrisio inscrites à l'UNESCO. *Communiqué de presse*. Berne : OFC.
- OFC. (2019b). Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art candidats au Patrimoine immatériel de l'UNESCO. *Communiqué de presse*. Berne : OFC.
- Office du Tourisme de Cauterets. (2020). *SonoPluie : partez à l'écoute des secrets de Cauterets*. Récupéré sur <https://www.cauterets.com/animations/sonoplui-partez-a-lecoute-des-secrets-de-cauterets-8/>
- OMT. (2014). *Guide pratique de la gestion des destinations touristiques*. OMT. Madrid.

- OMT. (2016). UNWTO/UNESCO World Conference on Tourism and Culture: Building a New Partnership Siem Reap, Cambodia, 4-6 February 2015, UNWTO, Madrid.
- OMT. (2018). Tourism and Culture Synergies, UNWTO, Madrid, DOI: <https://doi.org/10.18111/9789284418978>
- OMT. (2020). Tourism and Culture. Récupéré sur <https://www.unwto.org/fr/tourism-and-culture>
- Parc Jura Vaudois. (2020a). *Sentier de la Ballade à Béatrix*. Récupéré sur <https://parcjuravaudois.ch/loisir/4261>
- Parc Jura Vaudois. (2020b). *Sentier du sapin à Siméon*. Récupéré sur <https://parcjuravaudois.ch/loisir/4267>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2011). *Charte du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut*. [PDF]. p.48. Récupéré sur <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/le-parc/fonctionnement/les-missions-du-parc#maincontent>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2015a). *Présentation du 7 novembre 2015*. [PowerPoint - document interne]. Pringy : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2015b). *Itinéraires - Vias du fromage*. Récupéré sur <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/lien/45-offres-du-parc/les-vias-du-fromage/informations/55-itineraires>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2017). *Présentation du 7 novembre 2017*. [PDF - document interne]. Pringy : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2018). *Traditions vivantes*. [document interne]. Pringy : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2019). *Vias du fromage*. [Application].
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2020a). *Chemin des traditions vivantes*. [document interne]. Pringy : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2020b). *Des produits labellisés*. Récupéré sur <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/services-du-parc/label-produit-du-parc/label-produit-du-parc>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2020c). *De la fabrication à l'affinage*. Récupéré sur <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/agenda/585-de-la-fabrication-a-l-affinage?date=2020-07-11-09-15>
- Pellet, M-L. (2009). La fondue et son histoire, entre mythe et réalité. *Le Journal du Jura*.
- Philipona, A. (2020). Historique. *La Bénichon du pays de Fribourg*. Récupéré sur <http://www.benichon.org/fr/la-benichon/historique.html>
- Raboud-Schüle, I, Sandoz, S, & Steinauer, J. (2018). *Ranz des vaches*. [PDF]. Traditions vivantes.
- Raboud-Schüle, I., & Steinauer, J. (2018). *Fondue*. [PDF]. Traditions Vivantes.
- Réseau des parcs suisses. (2020a). *A la découverte de l'invisible*. Récupéré sur https://www.parks.swiss/fr/decouvrir_les_parcs/activites_estivales.php?offer=112
- Réseau des parcs suisses. (2020b). *Chemin des lutteurs*. Récupéré sur https://www.parks.swiss/fr/decouvrir_les_parcs/activites_estivales.php?offer=842
- Restaurant de la Berra. (2018). *Menu*. [Word]. Récupéré sur <http://restaurantdelaberra.ch/nos-cartes/>

- Richards, G. (2013). *Creating relational tourism through exchange*. ATLAS Annual Conference. Malte.
- Richards, G. (2018). Cultural tourism : A review of recent research and trends. *Journal of Hospitality and Tourism Management*, pp. 12-21
- Sanu & ZHAW. (2011). *Le tourisme - tout naturellement ! de l'idée au produit touristique intégrant la nature et la culture, en passant par l'analyse de marché*. [PDF]. Bienné.
- Schwarzsee Tourismus. (2020). *Sentier de la sorcière*. Récupéré sur <https://www.schwarzsee.ch/fr/V846/schwarzsee-sentier-de-la-sorciere>
- Scouts fribourgeois. (2020). *Les sentiers scouts*. Récupéré sur <https://www.scoutsfribourgeois.ch/fran%C3%A7ais/les-sentiers-scouts/>
- Service de la culture. (2016). *Inventaire du patrimoine immatériel du canton de Fribourg*. [PDF]. Récupéré sur https://www.fr.ch/sites/default/files/2019-07/liste_des_traditions_vivantes_du_canton_de_fribourg.pdf
- Service de la culture. (2018a). *Les lacs du canton de Fribourg*. Récupéré sur <https://www.fr.ch/eau/energie-agriculture-et-environnement/eau/les-lacs-du-canton-de-fribourg>
- Service de la culture. (2018b). *Force hydrolique*. Récupéré sur <https://www.fr.ch/eau/energie-agriculture-et-environnement/eau/force-hydraulique>
- Service de la culture. (2019a). *Commémoration des défunts*. Récupéré sur <https://www.fr.ch/tradifri/culture-et-tourisme/patrimoine/commemoration-des-defunts>
- Service de la culture. (2019b). *Course des charrettes*. Récupéré sur <https://www.fr.ch/tradifri/culture-et-tourisme/patrimoine/course-des-charrettes>
- Service de la culture. (2019d). *Théâtre en patois francoprovençal*. Récupéré sur <https://www.fr.ch/tradifri/culture-et-tourisme/patrimoine/theatre-en-patois-francoprovençal>
- Service de la culture. (2019c). *Grottes de Lourdes*. Récupéré sur <https://www.fr.ch/tradifri/culture-et-tourisme/patrimoine/grottes-de-lourdes>
- Skansen. (2020). *Rien que pour les enfants*. Récupéré sur <https://www.skansen.se/fr/kleine-g%C3%A4ste-ganz-gro%C3%9F>
- SmartSuisse. (2020). *Origines de la SmartSuisse*. Récupéré sur <https://www.smartsuisse.com/fr-CH/smartsuisse/hintergrund.aspx>
- Société de jeunesse de Charmey. (2020). *Bénichon et courses de charrettes*. Récupéré sur <http://www.jeunessecharmey.ch/benichon/>
- St-Martin. (2020). *Accueil*. Récupéré sur <http://saintmartin.ch/>
- Suisse Tourisme. (2020). *Weg der Schweiz*. Récupéré sur <https://www.myswitzerland.com/fr-ch/decouvrir/route/voie-suisse-sur-les-traces-de-la-confederation/>
- Tour du Lac de Pérolles. (2020). *Accueil*. Récupéré sur <https://www.course-tlp.ch/>
- Traditions vivantes. (2012). *Informations*. Récupéré sur <http://www.lebendigetraditionen.ch/informationen/index.html?lang=fr>
- Traditions vivantes. (2012b). *Traditions vivantes et tourisme : Guide pratique pour la conception et la promotion d'une offre touristique*. [PDF].

- Traditions vivantes. (2020a). *Fribourg*. Récupéré sur <https://www.lebendigetraditionen.ch/tradition/fr/home/cantons/fribourg.html>
- Traditions vivantes. (2020b). *Vaud*. Récupéré sur <https://www.lebendigetraditionen.ch/tradition/fr/home/cantons/vaud.html>
- Traditions vivantes. (2020c). *Saison d'alpage*. Récupéré sur https://www.lebendigetraditionen.ch/tradition/fr/home/traditions/saison-d_alpage.html
- UNESCO. (2003). Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris.
- UNESCO. (2011). Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?. [PDF]
- UNESCO. (2018). *Les États parties de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)*. Récupéré sur <https://ich.unesco.org/fr/les-etats-parties-00024>
- UNESCO. (2018b). *Les Trésors humains vivants: un ancien programme de l'UNESCO*. Récupéré sur <https://ich.unesco.org/fr/tresors-humains-vivants>
- Val d'Anniviers. (2020). *Chemin des planètes*. Récupéré sur <https://www.valdanniviers.ch/fr/chemin-planetes-203.html>
- Valais Promotion. (2020). *Sentier viticole/Rebweg*. Récupéré sur <https://www.valais.ch/fr/touren/randonnee/itineraires/sentier-viticole-de-sierre-a-salgesch>
- Vecco, M. (2010). A definition of cultural heritage: From the tangible to the intangible. *Journal of Cultural Heritage*, pp21-324.

Déclaration de l'auteure

Je déclare, par ce document, que j'ai effectué le travail de bachelor ci-annexé seule, sans autre aide que celles dûment signalées dans les références, et que je n'ai utilisé que les sources expressément mentionnées. Je ne donnerai aucune copie de ce rapport à un tiers sans l'autorisation conjointe du RF et du professeur chargé du suivi du travail de bachelor, y compris au partenaire de recherche appliquée avec lequel j'ai collaboré, à l'exception des personnes qui m'ont fourni les principales informations nécessaires à la rédaction de ce travail et que je cite ci-après :

- Madame Isabelle Raboud-Schülé, directrice du Musée gruérien
- Madame Arianne Devanthéry, responsable du PCI pour le canton de Vaud
- Madame Rianne Roshier, cheffe de projet en tourisme au RPS
- Madame Cécile Wiedmer, chargée de projet communication et culture au RPS
- Monsieur Frédy Roos, porteur de tradition
- Monsieur Vincent Gachet, porteur de tradition
- Monsieur Dominique Pasquier, conteur
- Madame Lauriane Sciboz, étudiante en géographie à l'Université de Fribourg

Victoria Buchs

